

# Supports de formation sur la place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité

Dossier de supports de formation sur la  
place du genre dans la RSS



Centre pour le contrôle  
démocratique des forces  
armées - Genève (DCAF)

### Auteurs

Le *Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS* est édité par Megan Bastick et Kristin Valasek, du DCAF.

Les Exercices de formation et les Sujets de discussion sont conçus par Agneta M. Johannsen. Agneta M. Johannsen possède une riche expérience dans les domaines de la consolidation de la paix, du genre et de la transition postconflit. Agneta a été conseillère et consultante auprès de plusieurs organisations internationales, dont le Programme des Nations Unies pour le développement, le Haut Commissariat pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et l'Agence japonaise de coopération internationale. Elle a été adjointe au directeur du Projet de reconstruction des sociétés déchirées par la guerre à l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social et a dirigé une équipe de recherche, de formation et d'évaluation pour le compte de l'organisation ayant succédé au projet, WSP International. Elle a également travaillé pour diverses organisations non gouvernementales.

En outre, Agneta a été professeure à l'Université Webster de Genève et est actuellement conseillère en psychologie. Forte de ses connaissances en relations internationales, en psychologie et en anthropologie, Agneta s'est spécialisée depuis peu dans la communication interculturelle, la formation/apprentissage et le traitement des traumatismes.

Les Exemples pratiques sont compilés par Beatrice Mosello, du DCAF.

### Remerciements

Le DCAF remercie les membres suivants du Comité consultatif du projet de supports de formation sur la place du genre dans la RSS pour leur précieuse contribution à l'élaboration de ces supports : Ecoma Alaga (Women Peace and Security Network Africa), Hilary Anderson et Nicola Popovic (UN-INSTRAW), Maria Ela Atienza (Institute for Strategic and Development Studies), Antje Fritz et Daniel de Torres (DCAF), Zinthy Ganeshpanchan (Homeless International), Ilja Luciak, Natasha Mitrevska (Mission de l'OSCE à Skopje), Luis Moratinos-Munoz (Mission de l'OSCE au Kosovo), Linda Ohman (OSCE/BIDDH) et Anne-Kristin Treiber (UNIFEM).

Il adresse aussi ses remerciements à Benjamin Buckland pour l'aide apportée à l'édition.

Conception graphique : Alice Lake-Hammond.

### Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité

Le *Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS* vient en complément de la *Boîte à outils « Place du genre dans la RSS »* (DCAF, OSCE/BIDDH et UN-INSTRAW, 2008). Des copies de la *Boîte à outils « Place du genre dans la RSS »* peuvent être téléchargées ou commandées sur le site <http://www.dcaf.ch/gssrtoolkit>.

Le *Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS* est un ensemble de supports pratiques de formation conçu pour aider les formateurs à intégrer les questions de genre dans leurs formations à la RSS et à dispenser des formations efficaces en matière de genre à des spécialistes de la RSS.

La première partie du Dossier de formation est un « Guide pour l'intégration du genre dans les formations à la RSS », qui fournit toute sorte d'informations utiles pour apprendre à intégrer les questions de genre tout au long d'un cycle de formation à la RSS.

Le reste du Dossier de supports de formation s'intéresse à différents thèmes spécifiques de la RSS :

- Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité
- Place du genre dans la réforme de la police
- Place du genre dans la réforme de la défense
- **Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité**
- Place du genre dans le contrôle du secteur de la sécurité par la société civile
- Place du genre dans l'élaboration de politiques de sécurité nationale
- Place du genre dans la réforme de la justice
- Place du genre dans l'examen, le suivi et l'évaluation de la réforme du secteur de la sécurité
- Place du genre dans la gestion des frontières
- Place du genre dans la réforme pénale

Le DCAF remercie vivement le ministère français des Affaires étrangères et européennes et le ministère norvégien des Affaires étrangères du soutien qu'ils ont apporté à la production de ce *Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS*.

### DCAF

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF) œuvre pour la bonne gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité. Le Centre mène des recherches sur les bonnes pratiques, encourage l'élaboration de normes appropriées aux niveaux national et international, formule des recommandations d'ordre politique, prodigue des conseils aux pays concernés et élabore des programmes d'assistance. Le DCAF a pour partenaires, entre autres, des gouvernements, des parlements, la société civile, des organisations internationales et des acteurs du secteur de la sécurité (police, pouvoirs judiciaires, services de renseignements, services de sécurité aux frontières et forces militaires).



Centre pour le contrôle  
démocratique des forces  
armées - Genève (DCAF)

© DCAF, 2009.  
Tous droits réservés.  
ISBN 978-92-9222-100-3

Extraits à citer comme suit: Agneta M. Johannsen, « Supports de formation sur la place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité », extrait du *Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité*. Édité par Megan Bastick et Kristin Valasek. Genève, DCAF, 2009.

# Table des matières

|  |           |
|--|-----------|
| <b>UTILISATION DU DOSSIER DE SUPPORTS DE FORMATION<br/>SUR LA PLACE DU GENRE DANS LA RSS .....</b>                 | <b>1</b>  |
| <b>MESSAGES IMPORTANTS .....</b>   | <b>5</b>  |
| <b>EXERCICES DE FORMATION .....</b>  | <b>8</b>  |
| Exercice 1 Genre, parlement et secteur de la sécurité.....   | 8         |
| Exercice 2 Application de recommandations principales<br>pour le contrôle parlementaire .....                      | 9         |
| Exercice 3 Plan d'action parlementaire.....  | 17        |
| Exercice 4 Jeu de rôles : audience parlementaire sur des questions<br>de genre et de sécurité .....                | 21        |
| Exercice 5 Analyse électorale : politique et égalité des sexes .....   | 23        |
| Exercice 6 Préparation d'une analyse de budget sous la perspective genre.....                                      | 26        |
| Exercice 7 Obstacles à la représentation des femmes au parlement .....   | 29        |
| Exercice 8 Brainstorming : obstacles à l'influence des femmes au parlement .....                                   | 32        |
| Exercice 9 Réflexion sur le statut des femmes au parlement .....   | 33        |
| Exercice 10 Contrôle de la prise en compte des sexospécificités<br>dans les opérations de maintien de la paix..... | 35        |
| Exercice 11 Renforcement des capacités des parlementaires en matière de genre.....                                 | 39        |
| Exercice 12 Jeu de rôles : réponse parlementaire à la violence domestique<br>et à la violence sexuelle.....        | 44        |
| <b>DISCUSSIONS.....</b>  | <b>55</b> |
| <b>PROBLÈMES DE FORMATION À CONSIDÉRER.....</b>  | <b>57</b> |
| <b>EXEMPLES PRATIQUES.....</b>   | <b>58</b> |
| <b>SUPPORTS DE FORMATION SUPPLÉMENTAIRES .....</b>   | <b>64</b> |

## Utilisation du dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS

Un contrôle parlementaire du secteur de la sécurité respectueux de l'égalité des sexes poursuit les objectifs suivants :

- » Traiter les besoins distincts des hommes, des femmes, des garçons et des filles en matière de sécurité – en particulier par la législation et les politiques de sécurité ;
- » Consulter un large éventail d'acteurs de la société civile ;
- » Impliquer les parlementaires femmes et hommes à pied d'égalité ;
- » Accroître la représentation des femmes dans les institutions du secteur de la sécurité ;
- » Tenir les institutions du secteur de la sécurité pour responsables au regard de la discrimination, de la violence sexiste et d'autres violations de droits humains ;
- » Garantir une budgétisation et une gestion équitables des ressources de défense ;
- » Respecter les lois, réglementations et normes internationales et régionales en matière de sécurité et d'égalité des sexes, à savoir la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, le Programme d'action de Beijing et les Résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité de l'ONU.

La réforme du secteur de la sécurité (RSS) transforme les politiques, les institutions et les programmes de sécurité. L'intégration des questions de genre à la RSS – en prenant en compte les différents besoins des femmes, des hommes, des garçons et des filles en matière de sécurité et de justice et en renforçant la participation des femmes et des hommes aux prises de décisions en matière de sécurité – est de plus en plus considérée comme une condition essentielle à l'efficacité opérationnelle, à l'appropriation locale et au contrôle. C'est pourquoi les pays qui entreprennent des RSS, ainsi que les États donateurs et les organisations internationales qui soutiennent des processus de RSS, se sont engagés à mettre leur RSS en œuvre dans le souci de l'égalité des sexes.

Afin d'apporter leur soutien aux RSS respectueuses de l'égalité des sexes, le DCAF, l'OSCE/BIDDH et l'UN-INSTRAW ont publié en 2008 la **Boîte à outils « Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité »\***. Cette *Boîte à outils* constitue une introduction pratique aux questions de genre et de RSS, destinée aux décideurs et aux praticiens. Elle explique en quoi la perspective du genre est importante pour les processus de RSS, à l'appui de recommandations et d'exemples. La *Boîte à outils* se compose de douze Dossiers et de douze Notes pratiques consacrés à différents thèmes de la RSS comme, par exemple, la réforme de la police, la réforme de la défense, le contrôle parlementaire et le contrôle par la société civile.

La publication de la *Boîte à outils « Place du genre dans la RSS »* a suscité une forte demande en supports de formation et autres éléments d'aide à la formation aux questions de genre et de RSS. Le présent **Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS** a donc été conçu en complément de la *Boîte à outils « Place du genre dans la RSS »*. Le *Dossier de supports de formation* est un ensemble de supports pratiques de formation conçu pour aider les formateurs à intégrer la perspective du genre dans les formations à la RSS et à dispenser des formations efficaces aux questions de genre à des spécialistes de la RSS.

### Le Dossier de supports de formation

La première partie du *Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS* est le **Guide pour l'intégration du genre dans les formations à la RSS**. Ce *Guide* fournit toute sorte d'informations utiles pour apprendre à intégrer la perspective du genre tout au long d'un cycle de formation à la RSS, à savoir : évaluation des besoins en formation, objectifs pédagogiques, conception de la formation, exécution, contrôle, évaluation et suivi.

Des copies de la Boîte à outils « Place du genre dans la RSS » peuvent être téléchargées ou commandées, sur CD-ROM ou en version papier, sur le site <http://http://www.dcaf.ch/gsrtoolkit/>

\* Le DCAF est le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève.

\* L'OSCE/BIDDH est le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'Homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

\* L'UN-INSTRAW est l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme des Nations Unies.

## Utilisation du dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS

Le reste du *Dossier de supports de formation à la place du genre dans la RSS* est divisé en plusieurs groupes de supports consacrés à différents thèmes spécifiques de la RSS :

- **Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité**
- **Place du genre dans la réforme de la police**
- **Place du genre dans la réforme de la défense**
- **Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité**
- **Place du genre dans le contrôle du secteur de la sécurité par la société civile**
- **Place du genre dans l'élaboration de politiques de sécurité nationale**
- **Place du genre dans la réforme de la justice**
- **Place du genre dans l'examen, le suivi et l'évaluation de la réforme du secteur de la sécurité**
- **Place du genre dans la gestion des frontières**
- **Place du genre dans la réforme pénale**

Chaque groupe de supports de formation contient les éléments suivants :

**Messages importants** : extraits de la *Boîte à outils « Place du genre dans la RSS »*.

**Exercices de formation** : 10 à 19 exercices couvrant un large éventail de sujets, de méthodologies et de publics, de durées variables. Tous les exercices sont organisés autour des rubriques suivantes :

- *Type d'exercice ;*
- *Public ;*
- *Durée ;*
- *Taille du groupe ;*
- *Fournitures ;*
- *Conseils aux formateurs ;*
- *Objectifs pédagogiques ;*
- *Instructions de l'exercice ;*
- *Polycopiés, fiches et registre des triches du formateur (le cas échéant) ;*
- *Variantes possibles (le cas échéant).*

**Exemples pratiques** : brèves études de cas pouvant être utilisées en support de la formation.

**Discussions** : sujets de discussion possibles sur la RSS et la place du genre et conseils pour optimiser l'efficacité de ces discussions.

**Problèmes de formation à considérer** : problèmes susceptibles de se présenter, en plus de ceux recensés dans le *Guide pour l'intégration du genre dans les formations à la RSS*.

**Supports de formation supplémentaires.**

### Les stagiaires

Ces supports de formation tiennent compte du fait que les publics auxquels s'adressent les formations à la RSS sont extrêmement variés. Vos stagiaires peuvent en effet provenir d'un pays qui applique une RSS, d'un pays donateur qui soutient une RSS ou d'un tout autre pays encore. Ils peuvent appartenir à une seule et même institution ou à plusieurs. Ils peuvent avoir de l'expérience dans le domaine de la RSS ou être totalement novices.

Vos stagiaires peuvent consister, par exemple, en représentants des institutions suivantes :

- Ministères de la Défense, de la Justice, de l'Intérieur ou des Affaires étrangères ;
- Institutions du secteur de la sécurité – ex. : forces de police, forces armées, services de gestion des frontières et organismes pénitentiaires ;
- Parlements, dont les parlementaires eux-mêmes et leurs personnels associés ;

## Utilisation du dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS

- Organes de contrôle du secteur de la sécurité – ex. : médiateurs et organes consultatifs sur la sécurité nationale ;
- Organisations de la société civile (OSC), dont des organisations internationales, nationales et locales et des organismes de recherche spécialisés dans le contrôle du secteur de la sécurité et/ou les questions de genre (ex. : organisations de femmes) ;
- Donateurs, organisations internationales et régionales – ex. : Nations Unies, Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, Union européenne ou Union africaine.

Chaque lot de supports de formation contient des exercices adaptés à différents types de public. Bon nombre de ces exercices peuvent aussi être spécifiquement adaptés à votre groupe de stagiaires.

### Utilisation des exercices de formation

La plus grande partie du *Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS* est constituée d'exercices de formation. Ces exercices sont conçus pour vous aider à dispenser des formations sur les questions de genre et de RSS de manière engageante et interactive. Ces exercices se présentent sous la forme de plans d'action, de jeux de rôles, d'analyses des parties prenantes, d'analyses SWOT, d'études de cas, d'analyses des écarts, de schématisation et bien d'autres formats encore. Le *Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS* comporte également des exercices de découverte, de motivation et d'introduction.

Les exercices se focalisent sur un ou plusieurs aspects de la RSS. Certains traitent de questions relatives au genre (par exemple, le recrutement de femmes ou l'action face à la violence sexiste), d'autres abordent des aspects plus généraux de la RSS, pour lesquels il apparaît nécessaire d'intégrer la perspective du genre (par exemple, la consultation ou la planification de projet). Ces exercices peuvent donc être utilisés dans l'un ou l'autre des cadres suivants :

- Séance de formation sur la place du genre dans la RSS – ex. : place du genre dans la réforme de la police, place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité ;
- Séance de formation sur la RSS, pas spécialement axée sur les questions de genre.

Un exemple de séance de formation sur la place du genre dans la RSS et un échantillon de programme de formation de deux jours sur la place du genre dans la RSS sont fournis dans le *Guide pour l'intégration du genre dans les formations à la RSS*.

Le format des exercices n'est nullement prescriptif, mais a vocation à libérer votre créativité de formateur. Nous vous encourageons à les adapter à votre guise en fonction de vos objectifs de formation, de votre public, des sujets que vous souhaitez mettre en valeur, du temps dont vous disposez et de vos propres besoins. Vous pouvez vous servir de la *Boîte à outils « Place du genre dans la réforme de la RSS »* pour présenter des informations de fond sur une grande variété de sujets liés au genre et à la RSS.

Les exercices ne sont pas conçus pour être utilisés en série ou sous forme de module. Au contraire, le *Dossier de supports de formation* a été conçu pour mettre à votre disposition un ensemble diversifié d'exercices que vous pouvez combiner et adapter à loisir en fonction des besoins de votre formation.

Aussi, avant de sélectionner un exercice, nous invitons-vous à vous poser les questions suivantes :

- Quels sont vos objectifs pédagogiques ? Quel exercice répond le mieux à ces objectifs ?
- Qui sont vos stagiaires ? Combien sont-ils ? Cet exercice convient-il à leur niveau d'expérience ?
- Avez-vous le temps de le mener à bien ?

## Utilisation du dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS

- Comment pourriez-vous modifier l'exercice de manière à ce qu'il soit mieux adapté à vos objectifs pédagogiques, à vos stagiaires et au temps dont vous disposez ?

Les exercices sont organisés en trois catégories : (1) application en contexte, (2) conceptuel et (3) thématique.

- Les *exercices d'application en contexte* permettent aux stagiaires de mettre les principes de la RSS et de l'égalité des sexes en application dans leur propre organisation ou dans des cas réels ou simulés étudiés en aide à l'apprentissage. En général, ces exercices conviennent mieux aux stagiaires qui assument des responsabilités politiques de haut niveau et qui possèdent de l'expérience en ce domaine ; toutefois, selon le thème, les besoins et les objectifs de la formation, tout stagiaire a à gagner en participant à ce type d'exercice. D'un point de vue pédagogique, ces exercices sont probablement les plus efficaces (apprentissage rapide), puisque le but premier de chaque exercice est de laisser les stagiaires explorer et s'approprier les principaux concepts en les appliquant à leur propre contexte.
- Les *exercices conceptuels* s'intéressent davantage aux concepts et aux théories, le but étant de bien faire comprendre le message important qui est livré. Ces exercices conviennent mieux aux stagiaires qui assument des responsabilités précises dans certains programmes et qui possèdent de l'expérience en ce domaine (afin d'élargir leur point de vue) et à ceux qui assument des responsabilités politiques de plus haut niveau.
- Les *exercices thématiques* se focalisent sur un point précis exigeant une formation. Ces types d'exercices conviennent normalement mieux aux stagiaires qui ont besoin d'une formation spécifique ou qui ne connaissent rien aux concepts de genre et de RSS.

Le but de ce *Dossier de supports de formation* est de vous aider à améliorer votre formation en matière de genre et de RSS tout en vous laissant donner libre cours à votre créativité à partir des supports présentés. Nous vous invitons à vous en servir conjointement avec la *Boîte à outils « Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité »* et ne doutons pas que cela vous aidera à inclure la perspective du genre en tant qu'aspect clé de votre formation à la RSS.

## Messages importants

En votre qualité de formateur, vous devez savoir comment livrer au mieux le contenu fondamental de votre formation à votre public. Tout exercice de formation devra généralement être précédé d'un bref topo, où vous recenserez les principaux points qui seront traités afin de vous assurer que votre public possède bien les connaissances de base requises. Référez-vous pour ce faire à l'exemple de séance de formation fourni dans le *Guide pour l'intégration du genre dans les formations à la RSS*.

Les messages importants ci-dessous sont extraits du *Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*. Lorsque vous préparerez votre séance, pensez à sélectionner quelques messages importants, à les reformuler et à les synthétiser au moyen de diapositives PowerPoint ou d'autres aides à la formation.

Ces messages importants sont conçus pour vous aider à formuler le contenu de votre formation. Ils ne doivent cependant pas vous empêcher de lire les supports de votre formation. Chaque stagiaire doit être invité à lire le *Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »* et/ou la *Note pratique* correspondante avant de commencer la formation.

### *Lois et politiques de sécurité prenant en charge les questions relatives au genre*

- Les femmes et les hommes ont des attentes et des besoins distincts en matière de sécurité. Les parlementaires ont la responsabilité de veiller à ce que les lois et politiques sécuritaires répondent aux besoins sécuritaires de tous leurs mandants – hommes, femmes, filles et garçons.
- Les parlementaires peuvent veiller à ce que les projets de loi et autres propositions politiques en matière de sécurité et de défense tiennent compte des dimensions de genre. Ils peuvent ainsi, par exemple, faire en sorte que ces lois et politiques :
  - soient fondées sur une analyse des menaces, dont celle de la violence sexiste ;
  - comportent des mécanismes de responsabilité au regard des violations commises par les forces de sécurité, mécanismes accessibles aux membres de la communauté, en particulier les femmes et les filles ;
  - renforcent les mécanismes de responsabilité au sein des forces de sécurité ;
  - traitent des violations commises par des membres des forces de sécurité à l'encontre de leurs collègues.
- La violence sexiste touche avant tout les femmes et restreint leur participation publique. Les parlementaires peuvent assurer la mise en place d'une législation complète et de plans d'action pour faire face à cette violence sexiste.
- Les parlements peuvent instituer un groupe de femmes parlementaires ou un groupe travaillant sur les questions de genre pour promouvoir une budgétisation et une législation sensibles au genre. Ce groupe peut se mettre en liaison avec des réseaux de femmes et des groupes de surveillance des droits humains de manière à fournir des données critiques sur les risques et menaces à la sécurité, au niveau communautaire comme au niveau national.

### *Lois et politiques de sécurité inclusives*

- Les parlements peuvent ancrer les lois et politiques de sécurité dans des processus de participatifs – par le biais, par exemple, de consultations et de débats faisant intervenir des femmes et des organisations de femmes. Il est ainsi plus facile d'établir un consensus autour des priorités en matière de sécurité, ainsi que des lois et politiques de sécurité légitimes et respectueuses de l'égalité des sexes.

### *Institutions du secteur de la sécurité représentatives et efficaces*

- Les parlements peuvent prendre des mesures pour accroître la représentation des femmes dans les institutions du secteur de la sécurité, mais aussi pour spécifier des

Voir le *Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*, page 3

Voir le *Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*, pages 6-10

Voir le *Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*, pages 7 et 9-10



Voir le Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité », pages 3 et 9

Voir le Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité », pages 10-11

Voir le Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité », page 6

## Messages importants

mandats relatifs au genre, sensibiliser les populations à la perspective du genre, prendre en compte les sexospécificités et dispenser des formations en matière de genre.

- Les parlements peuvent veiller à ce que des lois et des codes de conduite préviennent la discrimination, le harcèlement sexuel et autres violations des droits humains, en engageant la responsabilité des institutions du secteur de la sécurité et contrôler l'application de ces lois et codes.

### *Prise de décisions parlementaires représentatives*

- En 2008, 82,6 % des parlementaires dans le monde étaient des hommes<sup>1</sup>. Cette sous-représentation des femmes dans les parlements à l'échelle mondiale constitue un obstacle structurel à une meilleure représentativité des décisions parlementaires en matière de sécurité et de défense. Les parlements peuvent promouvoir des réformes constitutionnelles et législatives et d'autres mesures pour garantir une plus grande participation des femmes aux parlements, avec des efforts spécifiques pour renforcer la participation des femmes aux commissions de défense et de sécurité.

### *Budgétisation et gestion équitables des ressources*

- Si elle est correctement mise en œuvre, l'analyse des budgets et de la gestion des ressources sous une perspective de genre par le parlement peut améliorer la transparence, la responsabilité et la distribution équitable des fonds destinés au traitement des besoins des hommes, des femmes, des filles et des garçons en matière de sécurité.
- Les parlements peuvent déterminer si les budgets de la sécurité et de la défense remplissent bien les fonctions suivantes :
  - prestation de services spécifiques pour le traitement de la violence sexiste (unités de lutte contre la traite, unités spécialisées dans la violence domestique, services traitant de questions relatives au genre, etc.) ;
  - traitement des besoins des femmes et renforcement des capacités au sein des forces armées (installations distinctes, politiques de recrutement visant à une représentation des femmes accrue, programmes de formation accélérée, etc.).

### *Respect du droit international*

- Les parlementaires jouent un rôle essentiel pour garantir l'incorporation et la mise en œuvre du droit international des droits humains au niveau national – y compris les droits des femmes à la protection contre la violence et à la pleine participation (ex. : en vertu de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes).

## Dans les pays sortant d'un conflit

*Défis et opportunités pour l'intégration par les parlements des pays sortant d'un conflit de la perspective du genre dans le contrôle du secteur de la sécurité :*

- Exploitation de leurs pouvoirs législatifs, budgétaires et de contrôle pour influencer la prise en compte du genre dans la réforme des systèmes pénitentiaire et judiciaire et des processus de justice transitionnelle. Par exemple, les parlements peuvent :
  - veiller à ce que la législation impose des installations pénitentiaires distinctes pour les femmes et les jeunes et participer eux-mêmes à la surveillance des prisons ;
  - réformer le système judiciaire afin qu'il lutte plus efficacement contre la violence sexiste et garantisse l'accès des femmes à la justice ;
  - exiger que les femmes soient pleinement incluses et que les sexospécificités soient

<sup>1</sup> IPU, Les Femmes dans les parlements nationaux. Inter-Parliamentary Union, <http://www.ipu.org/wmn-e/world.htm> (dernière consultation : 24 février 2009)

Voir le Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité », pages 13 à 16

### Messages importants

incorporées dans les mandats et procédures opérationnelles des commissions vérité, les tribunaux spéciaux et les programmes de réparation.

- Veiller à ce que la RSS comporte des initiatives pour le recrutement de femmes.
- Garantir que les besoins des ex-combattants hommes et femmes soient dûment traités dans les processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration.
- Prendre des mesures pour accroître la proportion de femmes parlementaires (y compris dans les commissions de défense et de sécurité) et établir des mécanismes de consultation avec les organisations de la société civile concernant la transformation des politiques électorales et du parlement dans la période suivant la fin du conflit.

## 1

## Genre, parlement et secteur de la sécurité

**Type d'exercice :** Conceptuel  
**Public :** Tous  
**Durée :** Environ vingt minutes

**Taille du groupe** Indéterminée

**Fournitures** Tableaux et marqueurs

**Conseils aux formateurs** Cet exercice permet de présenter les concepts relatifs au genre applicables au contrôle parlementaire du secteur de la sécurité. Une petite séance de réflexion dans la salle, avec l'aide des tableaux, permet de « rompre la glace » et d'amorcer une discussion vivante.

**Objectifs pédagogiques** À l'issue de cet exercice, les stagiaires seront en mesure de :

- Expliciter leurs propres hypothèses concernant le genre, le parlement et le secteur de la sécurité ;
- Expliquer l'intérêt de la perspective du genre pour le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité ;
- Décrire en quoi le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité peut prendre en charge les questions relatives au genre.

**Instructions de l'exercice** La question qui gouverne cet exercice est celle-ci : que peut faire le parlement pour promouvoir la prise en charge des questions de genre dans le secteur de la sécurité ? Pour autoriser une discussion plus structurée sur ce sujet, le formateur a préparé dix grandes feuilles qu'il a accrochées au mur et a noté les termes suivants sur ces feuilles (une feuille reste vierge pour accueillir les éventuelles idées supplémentaires) :

- Lois et politiques de sécurité prenant en charge des question de genre ;
- Violence sexiste ;
- Prise de décisions représentative ;
- Respect du droit international ;
- Budgétisation et gestion équitables des ressources ;
- Institutions du secteur de la sécurité représentatives et efficaces ;
- Prise en compte des sexospécificités dans les institutions du secteur de la sécurité ;
- Formation des personnels du secteur de la sécurité en matière de genre ;
- Autres idées.

Les stagiaires se déplacent vers l'une des feuilles et, en écrivant au tableau, proposent une définition des termes ou identifient une activité que le parlement pourrait livrer à cet effet. Après s'être ainsi déplacés de feuille en feuille pendant une dizaine de minutes, les stagiaires retournent à leur place et une brève discussion est amorcée sur chaque feuille. Le formateur synthétise les principaux points, puis soit il conclut la discussion en formulant ses propres observations, soit il procède à une présentation PowerPoint (autour des principaux points susvisés) pour mettre en avant les avantages d'un contrôle parlementaire du secteur de la sécurité qui tienne compte des sexospécificités.

**Variantes possibles** Vous pouvez remplacer les termes recensés ci-dessus par d'autres plus adaptés aux besoins spécifiques de votre public. Si vous avez moins de temps à disposition, raccourcissez les listes de termes.

## 2

## Application de recommandations principales pour le contrôle parlementaire

|                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>Type d'exercice :</b> | Application en contexte   |
| <b>Public :</b>          | Parlementaires, dont leurs collaborateurs et/ou les personnels de programmes parlementaires |
| <b>Durée :</b>           | 60 à 90 minutes   |

**Taille du groupe** Indéterminée, à condition qu'il puisse être divisé en plus petits groupes (quatre à six stagiaires) [Possibilité d'adapter à un groupe plus important. L'idéal est d'avoir un groupe de vingt stagiaires, le maximum possible étant de trente.]

**Fournitures** Tableau et marqueurs  
 Polycopiés des stagiaires  
*Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*  
 (Des salles supplémentaires doivent être à disposition pour permettre aux stagiaires de s'isoler)

**Conseils aux formateurs** Cet exercice est excellent pour amorcer des discussions, car il exige des stagiaires qu'ils examinent les recommandations principales énoncées dans le *Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*, dans le contexte de leur propre parlement (ou du parlement pour lequel ils travaillent). Avant de commencer l'exercice, assurez-vous que les stagiaires comprennent bien les recommandations principales. Si votre groupe est familiarisé avec le contenu du *Dossier*, vérifiez rapidement qu'il comprend bien chacune des recommandations principales. Dans le cas contraire, expliquez chacune des recommandations en donnant un exemple ou en démontrant son importance par un autre procédé aisément compréhensible. Pendant l'exercice, vous découvrirez peut-être des lacunes dans la compréhension qu'ont les stagiaires des recommandations, lacunes qui devront être suivies et contrôlées tout au long de la formation.

**Objectifs pédagogiques** À l'issue de cet exercice, les stagiaires seront en mesure de :

- Démontrer qu'ils comprennent les recommandations principales relatives à la place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité ;
- Reconnaître les avantages et les inconvénients des recommandations principales telles qu'elles sont appliquées dans leur parlement ;
- Reconnaître les avantages et les inconvénients des éléments qui sont au cœur de l'intégration de la perspective du genre au contrôle parlementaire du secteur de la sécurité :
  - Lois et politiques de sécurité inclusives, fondées sur les besoins,
  - Institutions efficaces et représentatives du secteur de la sécurité,
  - Budgétisation et gestion équitables des ressources,
  - Égalité des sexes dans les prises de décisions parlementaires.

**Instructions de l'exercice** Distribuez le polycopié ci-joint à tous les stagiaires, où sont reprises les « Recommandations principales » figurant à la page 17 du *Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*. Donnez aux stagiaires la possibilité de se faire expliquer les recommandations principales qu'ils ne comprennent pas. Répartis en petits groupes, les stagiaires discutent ensuite de chacune des recommandations telles qu'elles sont appliquées dans leur parlement. Demandez à chaque groupe de désigner un animateur pour diriger les discussions et un rapporteur pour consigner les conclusions dans le polycopié ci-joint.

Enfin, animez une discussion collective sur les résultats de chaque groupe et leurs éventuelles implications.

## Application de recommandations principales pour le contrôle parlementaire

### Variantes possibles

Pour adapter l'exercice à un groupe plus restreint ou si les stagiaires proviennent de plusieurs parlements, demandez aux stagiaires de travailler indépendamment et de noter leurs résultats individuels dans le photocopié. Déterminez, pour chaque élément, l'étendue des résultats du groupe par un vote à main levée ou une autre méthode de dépouillement. Animez une discussion sur les trois principaux obstacles, essayez de déterminer en quoi ils posent problème et concentrez-vous sur quelques idées proposées pour les surmonter.

L'exercice des « Recommandations principales » peut aisément être appliqué à n'importe quel ensemble de conseils, de recommandations ou de plans d'action afin de nourrir une discussion ou de renforcer l'apprentissage par l'application en contexte.

## POLYCOPIÉ

# Application de recommandations principales pour le contrôle parlementaire

Les recommandations principales ci-dessous pour un contrôle parlementaire sexospécifique du secteur de la sécurité sont extraites du *Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*, page 17 :

1. Soutenir la signature, la ratification et la mise en œuvre de **traités et conventions internationaux et régionaux** rendant obligatoire l'inclusion des questions de genre dans la réforme du secteur de la sécurité, comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
  2. **Accroître la représentation des femmes parlementaires** par la mise en œuvre de quotas, la réforme des systèmes électoraux et le renforcement des capacités chez les candidates.
  3. Accroître la représentation des **femmes parlementaires dans les commissions consacrées à la défense et à la sécurité**, notamment par une législation sur la représentation égalitaire des hommes et des femmes ou par des systèmes de quotas dans les commissions parlementaires.
  4. **Renforcer les capacités des hommes et des femmes parlementaires en matière de genre**, en particulier les membres de commissions de défense et de sécurité, par des séances de compte rendu, des formations et autres initiatives de sensibilisation.
  5. **Impliquer la société civile**, notamment des organisations de femmes, dans l'élaboration des politiques de sécurité par de larges consultations, des auditions publiques et autres mécanismes formels et informels.
  6. Constituer un **groupe parlementaire chargé d'aborder les questions de genre** comprenant à la fois des femmes et des hommes afin d'étudier et de soutenir la budgétisation et la législation sensible au genre.
  7. Introduire et renforcer des **initiatives budgétaires centrées sur les sexospécificités** et exécuter des **études d'impact** des politiques de sécurité **sur les sexospécificités**.
  8. Diligenter et solliciter des **données ventilées par sexe** sur l'intégration des sexospécificités et la composition des institutions du secteur de la sécurité de manière à ce que les responsables politiques puissent prendre des décisions éclairées.
  9. Contrôler le déploiement et l'exécution des **missions de maintien de la paix** pour s'assurer que les femmes sont dûment représentées dans les forces de maintien de la paix et que des mesures sont prises pour prévenir l'exploitation et les sévices sexuels et renforcer les capacités des personnels de maintien de la paix en matière de prise en compte des sexospécificités.
- Dans les pays sortant d'un conflit en particulier :*
10. Utiliser le parlement comme un forum pour intégrer les questions de genre et garantir la participation des femmes au **processus de paix**.
  11. Exiger que les femmes soient pleinement incluses et que les sexospécificités soient prises en compte dans **les commissions vérité, les tribunaux spéciaux et les programmes de réparation**, en particulier par le biais de la législation promulguant leur création.
  12. Réformer le **système judiciaire** afin de lutter plus efficacement contre la violence sexiste.

## POLYCOPIÉ

# Application de recommandations principales pour le contrôle parlementaire

**Membres du groupe :****Parlement :****Date :****Instructions :**

Examinez chacune des recommandations principales du *Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »* dans le contexte de votre parlement.

Si un élément constitue un objectif convenable pour votre parlement, cochez-le.

Si un élément constitue un objectif réalisable pour votre parlement, cochez-le.

Sur une échelle de 1 à 5, évaluez l'actuel degré de mise en œuvre de cette recommandation dans votre parlement. (1 = l'objectif est convenable et réalisable, mais aucune mesure décisive n'a encore été prise ; 5 = l'objectif a été totalement mis en œuvre, avec succès). Entourez la note que vous décidez d'attribuer à chaque élément.

Dans l'espace prévu à cet effet, notez les avantages et les inconvénients potentiels que chaque élément supposerait s'il était mis en œuvre.

Si une recommandation n'est ni convenable, ni réalisable dans votre parlement, notez-en les raisons à la rubrique « Obstacles ».

## POLYCOPIÉ

Application de recommandations principales pour le  
contrôle parlementaire

1. Soutenir la signature, la ratification et la mise en œuvre de traités et conventions internationaux et régionaux rendant obligatoire l'inclusion des questions de genre dans la RSS :

Convenable

Réalisable

Actuel degré de mise en œuvre :

1    2    3    4    5

Avantages

Obstacles

2. Accroître la représentation des femmes parlementaires :

Convenable

Réalisable

Actuel degré de mise en œuvre :

1    2    3    4    5

Avantages

Obstacles

3. Accroître la représentation des femmes parlementaires dans les commissions relatives à la sécurité et à la défense :

Convenable

Réalisable

Actuel degré de mise en œuvre :

1    2    3    4    5

Avantages

Obstacles



# POLYCOPIÉ

## Application de recommandations principales pour le contrôle parlementaire

4. Renforcer les capacités des hommes et des femmes parlementaires en matière de genre :

Convenable

Réalisable

Actuel degré de mise en œuvre :

1    2    3    4    5

Avantages

Obstacles

5. Impliquer la société civile, notamment des organisations de femmes, dans l'élaboration des politiques de sécurité :

Convenable

Réalisable

Actuel degré de mise en œuvre :

1    2    3    4    5

Avantages

Obstacles

6. Constituer un groupe chargé d'aborder les questions de genre :

Convenable

Réalisable

Actuel degré de mise en œuvre :

1    2    3    4    5

Avantages

Obstacles

## POLYCOPIÉ

Application de recommandations principales pour le  
contrôle parlementaire

7. Initiatives budgétaires  
et études d'impact  
centrées sur les  
sexospécificités :

Convenable

Réalisable

Actuel degré de mise en  
œuvre :

1    2    3    4    5

Avantages

Obstacles

8. Diligenter et solliciter  
des données ventilées  
par sexe :

Convenable

Réalisable

Actuel degré de mise en  
œuvre :

1    2    3    4    5

Avantages

Obstacles

9. Contrôler le  
déploiement et l'exécution  
des missions de maintien  
de la paix pour garantir  
la représentation  
des femmes et la  
prise en compte des  
sexospécificités :

Convenable

Réalisable

Actuel degré de mise en  
œuvre :

1    2    3    4    5

Avantages

Obstacles

## POLYCOPIÉ

Application de recommandations principales pour le  
contrôle parlementaire

*Dans les pays sortant d'un conflit en particulier :*

10. Intégrer le thème  
du genre dans le  
processus de paix :

Convenable

Réalisable

Actuel degré de mise  
en œuvre :

1    2    3    4    5

Avantages

Obstacles

11. Incorporer la  
perspective du genre  
et inclure pleinement  
les femmes dans les  
commissions vérité,  
les tribunaux spéciaux  
et les programmes de  
réparation :

Convenable

Réalisable

Actuel degré de mise  
en œuvre :

1    2    3    4    5

Avantages

Obstacles

12. Réformer le système  
judiciaire afin de lutter  
plus efficacement contre  
la violence sexiste :

Convenable

Réalisable

Actuel degré de mise  
en œuvre :

1    2    3    4    5

Avantages

Obstacles

## 3

## Plan d'action parlementaire

|                          |  |
|--------------------------|--|
| <b>Type d'exercice :</b> | Application en contexte  |
| <b>Public :</b>          | De préférence des parlementaires et leurs collaborateurs. Possibilité d'avoir des stagiaires non parlementaires dans la mesure où ils ne sont pas majoritaires dans le groupe. |
| <b>Durée :</b>           | Environ 90 minutes   |

**Taille du groupe** Indéterminée, à condition qu'il puisse être divisé en plus petits groupes (quatre à six stagiaires)

**Fournitures** Tableaux et marqueurs  
 Polycopiés des stagiaires  
*Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*  
 Note pratique du Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »

**Conseils aux formateurs** Cet exercice est axé sur la sensibilisation autour des différentes formes de pouvoir (formel et informel) dont jouissent les parlementaires, leurs collaborateurs et/ou des groupes externes pour atteindre un objectif politique particulier. Dépassant le simple cadre du Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité », les stagiaires sont amenés à partager leurs expériences personnelles concernant l'exercice de ces pouvoirs dans les processus parlementaires visant au contrôle parlementaire sexospécifique du secteur de la sécurité. Comme cet exercice repose avant tout sur l'expérience de vos stagiaires, il peut être utile de discuter préalablement de cet exercice avec certains d'entre eux.

**Objectifs pédagogiques** À l'issue de cet exercice, les stagiaires seront en mesure de :

- Décrire les pouvoirs personnels et organisationnels, formels et informels, dont ils jouissent pour influencer ou modifier des objectifs politiques liés au contrôle parlementaire du secteur de la sécurité et des questions de genre ;
- Démontrer une compréhension pratique des modes de prises en compte des sexospécificités dans leur contexte spécifique du contrôle du secteur de la sécurité ;
- Spécifier un « plan d'action » pour la mise en œuvre de politiques prenant en charge les questions de genre dans le contexte d'opportunités spécifiques.

**Instructions de l'exercice** Discutez brièvement de la différence entre les pouvoirs formels et les pouvoirs informels à la disposition du parlement et de groupes externes. Les pouvoirs formels étant naturellement plus évidents (voir aussi la liste des pouvoirs potentiels ci-dessous), assurez-vous que vos stagiaires comprennent bien ce que l'on entend par « pouvoirs informels ». L'explication suivante peut être utile à cet effet : *Pour un meilleur travail au sein de l'institution parlementaire, il n'importe pas seulement d'en comprendre la forme institutionnelle, mais aussi la manière dont sa forme particulière prend corps – par des modes de comportement, la négociation de l'espace politique et physique et la création d'une culture propre à l'institution et propice à la participation des membres. En ce sens, le parlement constitue un organisme vivant et ses membres exercent un pouvoir au-delà de leurs moyens formels. Chaque parlementaire a ses propres réseaux et affiliations politiques, qu'il utilise en tandem avec des processus parlementaires formels afin de poursuivre ses objectifs politiques. Par exemple, les parlements ont souvent un processus formel qui permet à leurs membres d'obliger par la force du droit des responsables gouvernementaux de l'appareil exécutif à fournir des informations spécifiques sur un sujet déterminé ; or, ce processus formel demande généralement beaucoup de temps et est souvent soumis à obstruction par des opposants politiques. Un parlementaire avisé peut normalement se procurer les mêmes informations par des moyens informels, par exemple en contactant directement le département en charge de l'affaire.*

Animez une séance de réflexion avec l'ensemble du groupe en identifiant, à partir des

## Plan d'action parlementaire

### Instructions de l'exercice

tableaux, le plus de pouvoirs formels et informels possible dans les contextes des stagiaires. Veillez à bien spécifier les conditions dans lesquelles chaque type de pouvoir est applicable, car certains pouvoirs ne sont à la disposition que de certains individus ou groupes du parlement. Quoique cette séance soit principalement axée sur les processus internes du parlement, cette phase de l'exercice concerne tous les stagiaires (si toutefois certains stagiaires sont « extérieurs » au contexte parlementaire), car les acteurs externes ont besoin de comprendre les rouages internes du système pour pouvoir l'influencer.

Les tableaux peuvent recenser les éléments suivants, entre autres, comme pouvoirs formels :

- Formation de commissions ;
- Audiences de commissions ;
- Enquêtes de commissions ;
- Questions orales et écrites au gouvernement ;
- Évaluation des dépenses du gouvernement ;
- Réception de rapports d'activité du gouvernement ;
- Débats parlementaires ;
- Formulation de recommandations au gouvernement ;
- Votes.

Les pouvoirs informels, quant à eux, peuvent consister en ce qui suit :

- Travailler par l'intercession de partis politiques ;
- Exploiter des réseaux et des affiliations ;
- Instaurer une communication privée entre parlementaires pour parvenir à un accord ;
- Encourager le débat public ;
- Organiser des réunions informelles avec d'autres parlementaires (éventuellement des opposants) ;
- Être au fait de l'étiquette parlementaire et des règles de comportement et se comporter en conséquence.

Une fois que vous avez identifié tous les domaines d'influence possibles, distribuez le polycopié ci-joint à tous les stagiaires. Répartis en petits groupes, les stagiaires déterminent ensuite la manière dont ils peuvent utiliser ou étayer les pouvoirs formels et informels à disposition dans leur propre parlement dans le *but de contribuer à la promotion de la prise en charge des sexospécificités dans le contrôle du secteur de la sécurité*. Ce but peut imposer, par exemple, de pratiquer une analyse d'une loi relative à la sécurité et à la défense sous une perspective genre ou de définir des mécanismes pour inciter les commissions parlementaires à respecter la parité.

Demandez à chaque groupe de désigner un animateur pour diriger les discussions et un rapporteur pour consigner les conclusions dans le polycopié ci-joint.

À titre indicatif, la séance peut être organisée comme suit :

Séance collective de réflexion (15 minutes)

Instructions et délibérations sur l'organisation (5 minutes)

Discussions en groupes (40 minutes)

Animez une discussion et un débat collectifs afin d'identifier et d'examiner les stratégies choisies par chaque groupe ; encouragez les stagiaires à critiquer et à enrichir chacune des stratégies évoquées en s'appuyant sur leur propre expertise et expérience (30 minutes)

Si vous avez peu de stagiaires, vous pouvez leur demander de travailler individuellement à la deuxième partie de l'exercice afin de déterminer la manière dont ils peuvent exploiter leurs pouvoirs formels et informels (après la séance de réflexion). Vous pouvez gagner du temps et avoir la garantie que chaque stagiaire va activement réfléchir à ses propres

### Variantes possibles

## POLYCOPIÉ

## Plan d'action parlementaire

## Instructions de l'exercice

Identifiez une opportunité de changement susceptible de se présenter cette année dans votre parlement. Il peut s'agir d'élections, de la soumission d'un ensemble de mesures législatives ou d'un budget, de l'adoption d'une nouvelle plateforme politique, etc.

Comment allez-vous tirer parti de cette opportunité pour renforcer la prise en charge des sexospécificités dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité ? Dans de nombreux cas, même si le changement ne paraît pas directement lié à la problématique du genre ou du secteur de la sécurité, il y a moyen d'exploiter la situation pour faire progresser les objectifs relatifs à l'égalité des sexes.

(Si aucune opportunité réelle ne vous vient à l'esprit, vous pouvez prendre une opportunité hypothétique).

À partir de là, identifiez un objectif promouvant la prise en charge des sexospécificités dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité. Élaborez ensuite un plan d'action pour concrétiser ou favoriser cet objectif en veillant à :

- tirer parti d'une opportunité de changement à venir ;
- utiliser les pouvoirs formels et informels identifiés auparavant en fondement de vos stratégies.

Servez-vous du polycopié ci-joint pour formuler votre plan d'action. Votre plan d'action doit comporter les éléments suivants :

- Une brève description d'un événement réel ou hypothétique à venir, qui vous offre l'opportunité de mettre votre plan d'action en œuvre ;
- Une explication détaillée d'un objectif réalisable et adapté relatif à la prise en compte du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité, qui puisse être mis en œuvre ou étayé par votre plan d'action ;
- Cinq stratégies spécifiques à appliquer pour mettre en œuvre ou étayer votre objectif. Indiquez si chacune des stratégies va avoir recours à des pouvoirs formels ou informels et soyez en mesure d'expliquer pourquoi vos stratégies conviennent dans le contexte de votre opportunité définie.

**POLYCOPIÉ**

**Plan d'action parlementaire**

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>OPPORTUNITÉ</b><br/>(Dans quel contexte ?)</p> | <p><b>OBJECTIF</b><br/>(À quelle fin ?)</p> | <p><b>STRATÉGIES</b><br/>(Comment les pouvoirs formels et informels peuvent-ils être utilisés ?)</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1.</li> <li>2.</li> <li>3.</li> <li>4.</li> <li>5.</li> </ol> |
|--|---|---|

## 4

## Jeu de rôles : audience parlementaire sur des questions de genre et de sécurité

|                          |  |
|--------------------------|--|
| <b>Type d'exercice :</b> | Conceptuel   |
| <b>Public :</b>          | Tous mais, pour de meilleurs résultats pédagogiques, le public de cet exercice doit inclure un groupe de parlementaires. Des experts locaux en sexospécificités peuvent aussi être inclus. |
| <b>Durée :</b>           | Environ 115 minutes  |

**Taille du groupe** Indéterminée

**Fournitures** Un grand tableau et des marqueurs  
*Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*

**Conseils aux formateurs** Cet exercice est un exercice d'introduction qui vise à sensibiliser les parlementaires (ou autres) vis-à-vis des besoins et problèmes liés au genre et à la sécurité en les invitant à jouer les rôles de différents membres de la communauté concernés par ces questions de genre. Il aide les parlementaires à réfléchir aux rôles qu'ils peuvent jouer pour traiter les sexospécificités dans le secteur de la sécurité. Il peut être très intéressant d'impliquer des professionnels exerçant réellement les fonctions jouées dans les rôles, soit comme intervenants, soit comme stagiaires. Essayez de rendre l'audience aussi vivante que possible ; si possible, encouragez l'humour.

**Objectifs pédagogiques** À l'issue de cet exercice, les stagiaires seront en mesure de :

- Prendre conscience que les femmes et les hommes ont des besoins spécifiques en matière de sécurité et que ces besoins sexospécifiques sont souvent marginalisés ;
- Énumérer des exemples concrets de problèmes de sécurité ayant une dimension sexospécifique ;
- Concevoir des stratégies pour résoudre ces problèmes.

**Instructions de l'exercice** Les stagiaires sont invités à simuler une audience de la « commission parlementaire sur les affaires internes et la sécurité » consacrée à des questions de genre et de sécurité. Tous les stagiaires doivent être plus ou moins familiarisés avec les procédures des audiences parlementaires. Si non, demandez à un parlementaire de les expliquer brièvement. Cela dit, il n'est pas nécessaire de suivre de strictes règles, il suffit que votre groupe se sente à l'aise avec le contenu.

Expliquez aux stagiaires que la commission a invité plusieurs orateurs, dont les rôles seront joués par des volontaires. Notez la liste des rôles au tableau de façon à ce que les stagiaires puissent réfléchir à celui qu'ils aimeraient jouer. Choisissez dix volontaires pour jouer le rôle des orateurs suivants :

1. Directeur(rice) de l'association des policières ;
2. Chef du groupe de femmes parlementaires ;
3. Administrateur(rice) du centre juridique des femmes, qui dispense des services juridiques gratuits aux femmes et aux filles ;
4. Représentant(e) de la jeunesse féminine ;
5. Administrateur(rice) d'une organisation d'aide aux hommes victimes de violence sexuelle ;
6. Chef du service gouvernemental chargé de la santé des femmes ;
7. Représentant(e) d'une ONG spécialisée dans les droits des femmes ;
8. Représentant(e) d'une ONG spécialisée dans les droits des gays et des lesbiennes ;
9. Représentant(e) d'une agence internationale présente dans le pays et œuvrant sur des questions de genre (ex. : UNIFEM, OSCE) ;
10. Universitaire d'un groupe de réflexion produisant régulièrement des comptes rendus politiques sur les questions relatives au genre dans ce pays.



## Jeu de rôles : audience parlementaire sur des questions de genre et de sécurité

### Instructions de l'exercice

Désignez quelqu'un pour présider la séance de la commission. Cette personne doit être informée sur la façon de procéder à l'ouverture de la séance, au minutage de la séance, à la gestion des questions et des réponses et à la clôture de la séance.

Chacun des sept volontaires doit ensuite former un petit groupe autour de lui, de façon à ce qu'il y ait au total dix groupes (désignez les membres des groupes de façon arithmétique ou demandez aux stagiaires de se diviser eux-mêmes en nombre égal). Chaque groupe a pour mission de préparer des soumissions à la commission. Ces soumissions doivent spécifier les besoins et problèmes en matière de sécurité qui sont particuliers au groupe et proposer des stratégies susceptibles d'être adoptées par la commission pour les traiter.

Les stagiaires se rassemblent ensuite en séance collective pour simuler la commission et écouter les présentations de chaque orateur. Les orateurs doivent être prêts à répondre aux questions posées par les membres de la commission, sous l'égide du président. Concluez l'exercice par quelques réflexions sur les différents types de problèmes en matière de sécurité et les stratégies qui ont été présentées. Ce peut être l'occasion de s'intéresser aux points communs et aux différences entre les problèmes propres aux hommes et ceux propres aux femmes.

À titre indicatif, la séance peut être organisée comme suit :

Dix minutes pour les explications

Vingt minutes pour la préparation des soumissions à la commission en petits groupes

Quatre-vingts minutes pour la séance de la commission (cinq minutes pour les présentations de chaque orateur, plus les questions-réponses)

Cinq minutes pour les conclusions

### Variantes possibles

Des orateurs spéciaux peuvent être invités en fonction du type de contexte dans lequel travaillent les stagiaires. Par exemple, dans un pays sortant d'un conflit, ils peuvent consister en ex-combattantes, en militants pacifiques, en veuves, en parents de disparus, en femmes victimes de mines terrestres, etc. Si vous souhaitez mettre davantage en exergue les besoins des hommes en termes de sécurité, invitez davantage d'orateurs pour traiter de ces aspects. Calculez le nombre d'orateurs en fonction du temps disponible.

## 5

## Analyse électorale : politique et égalité des sexes

|                          |                         |
|--------------------------|-------------------------|
| <b>Type d'exercice :</b> | Application en contexte |
| <b>Public :</b>          | Tous                    |
| <b>Durée :</b>           | Environ 60 à 90 minutes |

**Taille du groupe** Indéterminée, à condition qu'il puisse être divisé en plus petits groupes (quatre à six stagiaires)

**Fournitures** Tableau et marqueurs  
 Polycopiés des stagiaires  
 Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »

**Conseils aux formateurs** Cet exercice explore les relations entre les parlementaires et leurs mandants. Les stagiaires doivent étudier la manière dont la promotion de la prise en compte des sexospécificités dans le contrôle parlementaire peut multiplier ou réduire les chances électorales d'acteurs politiques. L'élément le plus important de cet exercice est la discussion finale, au cours de laquelle les stagiaires collaborent tous ensemble pour formuler des arguments en faveur de l'intégration de politiques sensibles au genre dans la plateforme de tout parti politique donné. Le minutage de la discussion en petit groupe est fonction de cette priorité. Ne vous inquiétez pas si vous constatez que les stagiaires travaillent dans la précipitation : le plus important est de faire en sorte qu'ils terminent leurs évaluations dans les délais impartis.

**Objectifs pédagogiques** À l'issue de cet exercice, les stagiaires seront en mesure de :

- Identifier des politiques possibles pour renforcer la prise en compte des sexospécificités dans le contrôle parlementaire concernant un acteur ou groupe politique donné ;
- Expliquer les avantages électoraux de l'intégration de la perspective du genre au contrôle parlementaire du secteur de la sécurité.

**Instructions de l'exercice** Le but premier de cet exercice est de voir comment la prise en compte des sexospécificités dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité peut s'intégrer à une plateforme politique pour améliorer les chances électorales des membres de ce groupe politique. La discussion doit porter sur la manière dont la prise en compte des sexospécificités dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité peut apporter des avantages majeurs à tous les segments de la société en termes d'efficacité accrue des forces armées, de meilleure utilisation des fonds gouvernementaux, etc. Ces avantages sociétaux peuvent ensuite se traduire en gains politiques pour n'importe quel parti.

Répartissez les stagiaires en cinq groupes. Distribuez le polycopié ci-joint aux stagiaires. Assignez l'un des objectifs suivants à chaque groupe :

- Formuler des lois et politiques de sécurité inclusives, fondées sur les besoins ;
- Construire des institutions du secteur de la sécurité représentatives et efficaces ;
- Faire face à la violence sexiste ;
- Accroître la représentation des femmes dans les parlements et dans les prises de décisions parlementaires ;
- Mettre en œuvre une budgétisation et un approvisionnement équitables.

En petits groupes, les stagiaires choisissent un responsable politique, un parti politique ou une coalition politique et identifient les principaux mandants en jeu pour obtenir un soutien électoral. Ils forment ensuite des arguments pour déterminer si les politiques correspondant à l'objectif assigné vont renforcer ou réduire le soutien politique et le pouvoir

## Analyse électorale : politique et égalité des sexes

de leur responsable ou parti politique choisi.

Si la réponse est qu'elles réduisent le soutien politique, encouragez le groupe (1) à trouver des alliés supplémentaires parmi et en dehors des mandants et/ou (2) à voir comment reformuler la politique pour la rendre plus acceptable aux principaux mandants.

Demandez à chaque groupe de désigner un animateur pour diriger les discussions et un rapporteur pour consigner les conclusions du groupe.

À titre indicatif, la séance peut être organisée comme suit :

- Instructions et délibérations sur l'organisation (5 minutes)
- Discussions en petits groupes (vingt minutes – tenez les stagiaires informés du temps qui reste)

Animez une discussion collective sur les résultats de chaque groupe. Pour tous les groupes estimant que les politiques sensibles au genre ne feraient que réduire le soutien politique et le pouvoir d'un parti, essayez de voir comment ils en sont arrivés à cette conclusion et d'identifier les principales raisons. En séance collective, explorez les manières dont les politiques sensibles au genre peuvent profiter à tous les secteurs de la société et identifiez de nouveaux groupes de partisans pour remplacer les « principaux mandants » qui auront été perdus (trente-cinq à soixante-cinq minutes).

### Variantes possibles

Vous pouvez associer cet exercice ou le remplacer par une « carte d'engagement communautaire » (en ce cas, « carte d'engagement des mandants »), comme spécifié à l'Exercice 12 des *Supports de formation sur la place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité*.

## POLYCOPIÉ

Analyse électorale : politique et  
égalité des sexes

## Instructions de l'exercice

## ÉTAPE 1 :

Dans votre groupe, adoptez la perspective d'un responsable politique, d'un parti politique ou d'une coalition politique pour votre discussion et votre analyse. En vous mettant à la place de cet individu ou de ce groupe, dressez une liste détaillée de vos « principaux mandants » : qui sont les gens ou les types de gens qui vous soutiennent le plus, et inversement ? Qui sont les gens ou les types de gens qui se préoccupent le plus de préserver ou d'accroître votre pouvoir politique ?

## ÉTAPE 2 :

Un des objectifs suivants vous est assigné :

- Formuler des lois et politiques de sécurité inclusives, fondées sur les besoins ;
- Construire des institutions du secteur de la sécurité représentatives et efficaces ;
- Faire face à la violence sexiste ;
- Accroître la représentation des femmes dans les parlements et dans les prises de décisions parlementaires ;
- Mettre en œuvre une budgétisation et un approvisionnement équitables.

Examinez chacune des recommandations énoncées dans la Note pratique du Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité » (pages 2-3).

Pour votre objectif, identifiez cinq manières dont la mise en œuvre des politiques correspondantes peut profiter à vos « principaux mandants ».

Identifiez aussi ceux de vos « principaux mandants » qui peuvent paraître désavantagés par ces politiques ou qui peuvent s'y opposer. S'il y a des désavantages de la sorte, essayez de voir s'ils risquent de vous faire perdre le soutien de vos « principaux mandants » et, si oui, dans quelle mesure ? Comment les politiques peuvent-elles être modifiées pour paraître plus intéressantes aux yeux de ces mandants ? Quels nouveaux mandants peuvent être intéressés ?

Dans le cadre de la discussion, formulez un argument pour déterminer si les politiques correspondant à l'objectif assigné vont renforcer ou réduire votre popularité électorale (et, partant, votre pouvoir politique). Préparez-vous à présenter votre argument en séance collective.

## 6

## Préparation d'une analyse de budget sous la perspective du genre

|                          |                         |
|--------------------------|-------------------------|
| <b>Type d'exercice :</b> | Application en contexte |
| <b>Public :</b>          | Parlementaires          |
| <b>Durée :</b>           | Environ 55 à 65 minutes |

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>Taille du groupe</b>           | Indéterminée, à condition qu'il puisse être divisé en plus petits groupes (quatre à six stagiaires)  |
| <b>Fournitures</b>                | Tableau et marqueurs<br>Polycopiés des stagiaires<br><i>Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »</i>  |
| <b>Conseils aux formateurs</b>    | Le contrôle budgétaire est une composante importante du travail parlementaire. Cet exercice a pour but de faire acquérir des compétences pratiques pour poser des questions sur les aspects des budgets qui doivent être considérés sous une perspective de genre. Veillez à ce que les stagiaires soient les plus créatifs possible, en formulant le plus de questions possible. Au besoin, reportez-vous au registre des triches du formateur pour trouver des idées.  |
| <b>Objectifs pédagogiques</b>     | À l'issue de cet exercice, les stagiaires seront en mesure de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formuler des questions pour préparer une analyse de budget sous une perspective de genre ;</li> <li>• Identifier des données et d'autres prescriptions nécessaires à une analyse sexospécifique de budget.</li> </ul>   |
| <b>Instructions de l'exercice</b> | <p>Cet exercice permet aux stagiaires de se familiariser avec les premières phases de l'analyse d'un budget de sécurité nationale sous une perspective de genre dans le cadre du contrôle parlementaire du secteur de la sécurité. Les stagiaires doivent identifier les questions à poser en réponse à certaines directives.</p> <p>Distribuez le polycopié ci-joint aux stagiaires. Prévoyez cinq minutes pour les explications, au besoin en fournissant quelques exemples issus du registre des triches du formateur.</p> <p>Répartissez les stagiaires en petits groupes et laissez-leur vingt minutes pour formuler leurs questions. Invitez-les à être les plus créatifs et exhaustifs possible.</p> <p>En séance collective (trente minutes), recensez les questions sur un tableau, discutez-en et essayez de mettre le groupe d'accord sur les meilleures questions. Discutez des données et autres prescriptions possibles pour répondre à ces questions.</p> |
| <b>Variantes possibles</b>        | Vous pouvez inverser cet exercice en fournissant les données, les prescriptions et les questions à explorer et en demandant aux stagiaires d'identifier les directives politiques correspondantes.   |

# REGISTRE DES TRICHES DU FORMATEUR

## Préparation d'une analyse de budget sous la perspective du genre

Modes d'introduction de l'analyse sous une perspective de genre dans le processus budgétaire

|   | Questions explorées  | Prescriptions   |
|---|--|---|
| 1. Garantir la visibilité du genre dans le processus  | Qui sont les destinataires ?   | Données ventilées par sexe  |
| 2. Garantir la visibilité du genre dans les dépenses et les recettes  | Comment les dépenses/recettes sont-elles réparties entre hommes et femmes ?  | Statistiques ventilées par sexe sur les dépenses et les recettes  |
| 3. Évaluer l'impact que le genre aura sur l'affectation des ressources et les dépenses<br><br>4. Évaluer l'impact que le genre aura sur la formulation des politiques | <p>Quelles sont les implications à court terme et à long terme de la distribution sexospécifique des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les ressources (argent et temps) ?</li> <li>• le travail rémunéré et le travail non rémunéré ?</li> </ul> <p>Les prestations sont-elles en conformité avec les besoins des femmes et des hommes ?</p> <p>Comment la politique affecte-t-elle les normes et les rôles sexuels ?</p> | <p>Données sur la distribution sexospécifique des ressources</p> <p>Données sur le travail non rémunéré</p> <p>Modèle microanalytique de la distribution des revenus, incorporant le modèle de comportement économique sensible aux différences sexuelles</p> <p>Sensibilité aux pratiques culturelles et aux normes sexuelles et à l'impact de la politique sur le soutien ou la reconstruction de ces pratiques et normes</p> |
| 5. Prise en compte du genre dans la formulation, la conception et la mise en œuvre de politiques  | <p>Comment le genre est-il pris en compte dans la formulation, la conception et la mise en œuvre de politiques ?</p> <p>Quelles priorités sont conférées à la réduction de l'inégalité des sexes ?</p>   | <p>Coopération entre agences gouvernementales et au sein du processus politique</p> <p>Connaissance de la portée des questions de genre et capacité à découvrir d'autres aspects cachés de l'inégalité des sexes</p> <p>Outils d'évaluation des objectifs et priorités associés à la politique</p>  |
| 6. Fixer des cibles pour l'égalité des sexes  | Des cibles spécifiques sont-elles atteintes concernant l'égalité des sexes ?   | <p>Conscience de la complexité des inégalités entre les sexes lors de la fixation des cibles</p> <p>Capacité à situer la politique et d'autres influences par rapport à des phénomènes sociaux particuliers</p>   |

Source : adapté de Katherine Rake, *Gender Budgets: The Experience of UK's Women's Budget Group. Gender Balance—Equal Finance*, 19 mars 2002, [http://www.frauenrat-bs.ch/genderbudget/2002\\_tagung/04\\_gender\\_budgets\\_rake.pdf](http://www.frauenrat-bs.ch/genderbudget/2002_tagung/04_gender_budgets_rake.pdf) (dernière consultation : 24 février 2009).

## POLYCOPIÉ

# Préparation d'une analyse de budget sous la perspective du genre

Dans la colonne de gauche du tableau figurent des directives politiques pour l'introduction d'une analyse sexospécifique dans le processus budgétaire. Dans la colonne de droite, recensez les questions à explorer pour chacune de ces directives politiques.

| Directives politiques  | Questions explorées |
|--|---------------------|
| 1. Garantir la visibilité du genre dans le processus   |                     |
| 2. Garantir la visibilité du genre dans les dépenses et les recettes                             |                     |
| 3. Évaluer l'impact que le genre aura sur l'affectation des ressources et les dépenses           |                     |
| 4. Évaluer l'impact que le genre aura sur la formulation des politiques                          |                     |
| 5. Prise en compte du genre dans la formulation, la conception et la mise en œuvre de politiques |                     |
| 6. Fixer des objectifs relatifs à l'égalité des sexes  |                     |

## 7

## Obstacles à la représentation des femmes au parlement

|                          |  |
|--------------------------|--|
| <b>Type d'exercice :</b> | Conceptuel   |
| <b>Public :</b>          | Cet exercice convient mieux à un public NON composé de parlementaires, mais plutôt de membres de partis politiques et de personnels affectés à un programme d'ONG ou d'agence donatrice, par exemple. La question de la représentation sexuelle inégale au parlement présente généralement un moindre intérêt pour les parlementaires qui y siègent. |
| <b>Durée :</b>           | Environ 20 à 30 minutes  |

**Taille du groupe**

Tous

**Fournitures**

Tableaux et marqueurs

*Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »***Conseils aux formateurs**

Cet exercice est un exercice d'introduction, qui sensibilise les stagiaires aux raisons de la représentation inégale des sexes dans les parlements. Une fois que les raisons sont explicitées, des stratégies peuvent être conçues pour les traiter. De fait, cet exercice a trait au contenu du *Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »* (pages 9 à 11). Si le formateur constate des lacunes dans les connaissances des stagiaires à l'issue de cet exercice, il doit inviter les stagiaires à consulter les supports concernés.

**Objectifs pédagogiques**

À l'issue de cet exercice, les stagiaires seront en mesure de :

- Mieux comprendre le contexte conduisant à la sous-représentation des femmes parmi les parlementaires ;
- Énumérer des raisons concrètes à cette sous-représentation ;
- Concevoir des stratégies pour résoudre cette situation.

**Instructions de l'exercice**

Il y a trois grands obstacles que des individus doivent surmonter pour être élus au parlement. Premièrement, ils doivent se sélectionner eux-mêmes ; deuxièmement, ils doivent être sélectionnés comme candidat par un parti (en général) ; troisièmement, ils doivent être sélectionnés par les électeurs. Quoiqu'il puisse y avoir volonté de l'électorat d'accroître la représentation des femmes aux postes élus, un certain nombre de facteurs vient compliquer la tâche des femmes qui briguent un mandat électoral et réduit leurs chances de se faire élire. Reportez-vous au registre des triches du formateur pour vous faire une idée de ces facteurs.

Beaucoup de stratégies peuvent être conçues pour améliorer les opportunités électorales des femmes. Elles vont des stratégies de changement social et culturel aux stratégies aux niveaux des partis politiques, de l'action législative et du parlement (en tant qu'institution). Reportez-vous au registre des triches du formateur pour trouver des idées.

Disposez cinq grands tableaux aux murs de la salle et attribuez-leur les intitulés suivants :

- (1) **Obstacles** à la nomination et à l'avancement des femmes au parlement ;
- (2) **Stratégies de changement social** ;
- (3) Stratégies axées sur les **partis politiques** ;
- (4) Stratégies axées sur l'**action législative** ;
- (5) Stratégies axées sur le **parlement en tant qu'institution** ;

Donnez des exemples pour chaque intitulé de tableau, par exemple : (1) *les femmes peuvent avoir été socialement conditionnées pour considérer qu'une carrière en politique n'est ni convenable, ni souhaitable*, (2) *il est possible de sensibiliser l'opinion aux avantages d'un parlement paritaire*, (3) *les partis politiques peuvent lever des fonds spéciaux pour aider des candidates à couvrir leurs frais de campagne*, (4) *il est possible de faire pression pour*



## Obstacles à la représentation des femmes au parlement

*la mise en œuvre d'un système électoral régi par une représentation proportionnelle et (5) des politiques favorables à la vie de famille peuvent être mises en œuvre. Reportez-vous au registre des triches du formateur pour d'autres suggestions.*

Laissez les stagiaires réfléchir en silence sur tous les sujets proposés, en se déplaçant de tableau en tableau et en jetant leurs idées aux tableaux. Consacrez-y dix minutes. Prévoyez ensuite dix à vingt minutes pour discuter des résultats.

### Variantes possibles

Si vous avez un groupe actif et peu de temps, vous pouvez demander aux stagiaires de formuler des suggestions pour chaque élément des tableaux, plutôt que de les faire marcher en silence. En ce cas, veillez à encourager les stagiaires les moins prolixes à exprimer leurs idées.

## Obstacles à la représentation des femmes au parlement

### Quelques raisons à la sous-représentation des femmes au parlement

- Les femmes peuvent avoir été socialement conditionnées pour considérer qu'une carrière en politique n'est ni convenable, ni souhaitable.
- Les femmes ont souvent moins d'indépendance financière que les hommes.
- La part de responsabilités familiales et ménagères dévolue aux femmes demeure disproportionnée.
- Les femmes demeurent sous-représentées aux postes de haut niveau dans certains secteurs, notamment l'application de la loi, l'industrie et l'enseignement supérieur. En conséquence, il leur est difficile d'acquérir le profil professionnel que les partis politiques recherchent et de développer les réseaux et les sources de financement nécessaires pour appuyer leur candidature.
- Au sein des partis politiques, des politiques discriminatoires peuvent décourager les femmes de briguer une charge politique.
- La nature conflictuelle et combative du travail parlementaire peut décourager les femmes d'y briguer un siège.
- Dans certains pays, la violence et l'intimidation à l'encontre des candidates dissuadent les femmes d'entrer en politique.

### Stratégies pour accroître la participation des femmes au parlement (page 11 du Dossier « Place du genre dans la réforme du secteur de la sécurité »)

- Imposer des quotas, que ce soit directement dans la Constitution, par la législation sur les partis politiques ou par des réglementations électorales, pour réserver des sièges parlementaires aux femmes.
- Travailler avec la société civile pour mettre en œuvre des programmes, au niveau du parlement et au niveau des partis politiques, visant à inciter les femmes à briguer un mandat.
- Concevoir des mécanismes de stimulation pour inciter les partis politiques à désigner des femmes candidates.
- Créer un groupe de femmes parlementaires pour s'entraider et coopérer sur les questions relatives aux sexospécificités et/ou créer un groupe de femmes/hommes parlementaires chargé de promouvoir et de faire avancer l'égalité des sexes.
- Conduire un audit des implications sexospécifiques du système électoral.
- Des femmes parlementaires expérimentées peuvent conseiller et encadrer des femmes parlementaires moins expérimentées ou des femmes aspirant à devenir parlementaires.

### Envisager aussi les éléments suivants :

#### *Au niveau socioculturel :*

- Sensibilisation ;
- Discrimination positive.

#### *Au sein des partis politiques :*

- Lever des fonds spéciaux pour aider des candidates à couvrir leurs frais de campagne ;
- Fixer des cibles minimales pour les femmes candidates.

#### *Au niveau législatif :*

- Mettre en œuvre un système électoral régi par les principes de la représentation proportionnelle, et non pas du « premier arrivé, premier servi ».

#### *Au niveau institutionnel :*

- Codes de conduite ;
- Formation en matière de genre ;
- Politiques respectueuses de la vie de famille ;
- Prise en compte des sexospécificités.

## 8

## Brainstorming : obstacles à l'influence des femmes au parlement

**Type d'exercice :** Application en contexte  
**Public :** Tous  
**Durée :** Environ 60 à 70 minutes

**Taille du groupe** Pas plus de 25 stagiaires

**Fournitures** Grandes feuilles et marqueurs  
 Petites fiches  
*Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*

**Conseils aux formateurs** Cet exercice est excellent pour explorer les obstacles à l'accroissement de la représentation des femmes dans les parlements et dans les prises de décisions parlementaires. Les parlementaires et autres stagiaires issus du monde politique seront probablement au fait des processus complexes qu'il faut mettre en branle pour avoir de l'influence au parlement. Cependant, il y a peu de chances pour qu'ils aient spécifiquement considéré ces processus sous la perspective du genre. Afin de discuter efficacement des options présentées dans le *Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »* pour accroître la représentation et l'influence des femmes, il importe d'analyser les obstacles et de spécifier des stratégies pour les surmonter. Évitez de vous focaliser sur les chiffres et orientez la discussion sur l'influence et l'impact.

Cet exercice peut être effectué conjointement à l'Exercice 7 – Obstacles à la représentation des femmes au parlement et stratégies pour les surmonter : l'exercice traite du même sujet, mais s'intéresse particulièrement à l'influence des élus au sein du parlement.

**Objectifs pédagogiques** À l'issue de cet exercice, les stagiaires seront en mesure de :

- Décrire des scénarios réels de la représentation et de la participation des femmes au parlement ;
- Identifier des obstacles empêchant les femmes d'avoir de l'influence au parlement et de siéger dans des commissions de sécurité ou de défense ;
- Spécifier des stratégies pour surmonter ces obstacles.

**Instructions de l'exercice** Notez sur de grandes feuilles de papier, côté gauche, les deux objectifs suivants :

- Femmes participant aux commissions de défense ou de sécurité ;
- Femmes ayant de l'influence au parlement.

En séance collective, passez vingt minutes à collecter et à noter sur le côté gauche des feuilles des idées sur la manière d'accroître la représentation des femmes au parlement (en particulier dans les commissions de défense ou de sécurité) et leur influence, sous la forme de « scénarios idéaux ». Au besoin, lisez les paragraphes correspondants dans la Note pratique « *Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité* » (page 3, avec l'Encadré 2). Côté droit de chaque feuille, identifiez les obstacles à ce scénario idéal.

Divisez vos stagiaires en deux groupes. Demandez au groupe A de concevoir des stratégies pour surmonter les obstacles à la représentation des femmes dans une commission de défense ou de sécurité et demandez au groupe B de concevoir des stratégies pour surmonter les obstacles plus généraux à l'influence des femmes au parlement. Demandez à chaque groupe de désigner un animateur pour diriger les discussions et un rapporteur pour dresser un compte rendu en séance collective. Laissez-les travailler en groupes pendant vingt minutes. Demandez ensuite à chaque rapporteur de dresser son compte rendu en séance collective et essayez de mettre tout le monde d'accord sur toutes les stratégies proposées. Concluez en invitant les stagiaires à mettre en œuvre quelques-unes (ou la totalité) des stratégies proposées dans leur propre contexte.

## 9

## Réflexion sur le statut des femmes au parlement

|                          |  |
|--------------------------|--|
| <b>Type d'exercice :</b> | Thématique   |
| <b>Public :</b>          | Cet exercice exige de très hautes compétences linguistiques en français et une capacité d'analyse poussée. |
| <b>Durée :</b>           | Environ 30 minutes   |

**Taille du groupe** Indéterminée

**Fournitures** Ordinateur et vidéoprojecteur avec accès Internet  
 Polycopiés des stagiaires  
*Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*

**Conseils aux formateurs** Le but de cet exercice est de mettre à mal les idées préconçues sur l'égalité des sexes lorsque les chiffres semblent indiquer que l'égalité est atteinte. En portant attention à des indices contextuels sur la capacité des femmes à projeter simultanément une image de compétence et une perspective « féminine », les stagiaires affinent leurs habiletés de perception et leurs capacités de réflexion. L'exercice exige des interventions attentives et sensibles du formateur : vous devez personnifier les habiletés de perceptions que vous souhaitez inspirer aux stagiaires en mettant en valeur les compétences des stagiaires peu bavards.

Pour que cet exercice se déroule sans heurt, préparez la vidéo à diffuser avant de commencer.

Avec un public adapté, cet exercice peut avoir de très bons résultats s'il est effectué conjointement avec l'Exercice 7 – Obstacles à la représentation des femmes au parlement et l'Exercice 8 – Brainstorming : obstacles à l'influence des femmes au parlement, car il a recours aux mêmes arguments, bien que ce soit à un niveau d'abstraction différent.

**Objectifs pédagogiques** À l'issue de cet exercice, les stagiaires seront en mesure de :

- Identifier le statut distinct dont jouissent les hommes et les femmes au parlement et quelques obstacles rencontrés par les femmes parlementaires ;
- Concevoir des stratégies pour résoudre ces différences.

**Instructions de l'exercice** Demandez à vos stagiaires de lire le court extrait du polycopié et annoncez-leur que vous allez diffuser une vidéo de quatre minutes sur les femmes au parlement. Avant de passer la vidéo, laissez aux stagiaires le temps de lire les questions sur le polycopié. Diffusez ensuite le clip vidéo intitulé *UK parliament praises women politicians* (« Le Parlement britannique fait l'éloge des femmes parlementaires ») par le lien suivant : <http://www.youtube.com/watch?v=DwTdicdYJnk>

Animez une discussion pendant une vingtaine de minutes en vous référant aux questions pour vous guider.

**Variantes possibles** Quoique conçu pour un type spécifique de public, cet exercice peut aisément être adapté à différents contextes. Si vous appréciez le format, trouvez des clips vidéo pertinents – largement disponibles sur Internet – et rédigez vous-mêmes les questions associées.

## POLYCOPIÉ

Réflexion sur le statut des  
femmes au parlement

## Instructions de l'exercice

Source : anonyme, *Venusians in a Martian's world: How do Women Fare in Parliament?*. *The Guardian*, 2 octobre 2007, <http://www.guardian.co.uk/books/2007/oct/02/women.politics> (dernière consultation : 24 février 2009).

Lisez l'extrait ci-dessous.

Le problème qu'il faut vraiment traiter pour permettre aux femmes de participer à la vie publique à pied d'égalité [est qu'elles ont un statut différent]. Le problème n'est pas que les hommes et les femmes ont des styles de communication distincts mais que, quel que soit le style que les femmes emploient, elles seront jugées selon des normes distinctes. Les femmes sont obligées, comme dit la linguiste Janet Holmes, de « marcher sur la corde raide de la gestion des impressions », contraintes de démontrer continuellement leur compétence professionnelle tout en faisant clairement savoir qu'elles n'ont rien perdu de leur féminité. Beaucoup de femmes marchent sur cette corde raide avec succès, mais, obligées sans cesse de négocier ces demandes contradictoires, elles ont un poids supplémentaire à porter. Le mythe de Mars et de Venus ne fait qu'alourdir le fardeau des femmes. En attirant constamment l'attention sur leur pseudo-différence, le mythe fait perdurer des préjugés qui, en dernier lieu, sont responsables de l'inégalité des femmes.

Vous allez maintenant voir un clip vidéo de quatre minutes sur les femmes au parlement. Afin de vous préparer pour la discussion qui va suivre, réfléchissez d'abord aux questions suivantes :

- De manière générale, êtes-vous d'accord avec le point de vue de l'auteur évoqué dans cet extrait ?
- La vidéo a-t-elle illustré d'une quelconque manière que les femmes parlementaires « marchaient sur la corde raide de la gestion des impressions » ? (Tenez compte des indices contextuels, comme les vêtements, la façon de parler, le public, etc.).
- Cela correspond-il à votre propre expérience ?
- La situation peut-elle être différente pour les femmes parlementaires chargées de questions de défense ?
- Selon vous, que faut-il faire pour changer cette situation ?

## 10

## Contrôle de la prise en compte des sexospécificités dans les opérations de maintien de la paix

**Type d'exercice :** Application en contexte  
**Public :** Personnel politique  
**Durée :** Environ 60 à 90 minutes

**Taille du groupe** Indéterminée, à condition qu'il puisse être divisé en plus petits groupes (quatre à six stagiaires)

**Fournitures** Tableau et marqueurs  
 Polycopiés des stagiaires  
*Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*  
 (Des salles supplémentaires doivent être à disposition pour permettre aux stagiaires de s'isoler)

**Conseils aux formateurs** L'analyse des champs de force vise à examiner uniformément toutes les forces qui œuvrent en faveur et à l'encontre d'une décision ; fondamentalement, il s'agit d'une méthode qui permet de peser le pour et le contre avant de prendre une décision. L'analyse des champs de force est un excellent moyen pour inciter les stagiaires à explorer les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur des options politiques, notamment sur les politiques relativement générales, telles celles qui viennent en appui aux opérations de maintien de la paix. Cet exercice est très utile pour stimuler un débat vivant et animé entre les stagiaires au sujet de la faisabilité de la mise en œuvre effective d'une politique sensible au genre dans un pays accueillant des opérations de maintien de la paix.

**Objectifs pédagogiques** À l'issue de cet exercice, les stagiaires seront en mesure de :

- Déterminer les forces favorables et les forces contraires à l'intégration de la perspective du genre dans les opérations de maintien de la paix ;
- Avancer des arguments convaincants pour et contre des opérations de maintien de la paix respectueuses de l'égalité des sexes.

**Instructions de l'exercice** Distribuez le polycopié ci-joint aux stagiaires. Assurez-vous que les stagiaires comprennent bien les points d'action du Partenariat pour le développement d'une force en matière de genre (par exemple, un programme d'accompagnement sur les questions de genre).

Répartis en petits groupes, les stagiaires doivent pratiquer des analyses des champs de force et formuler des arguments pour le débat qui va suivre. Demandez à chaque groupe de désigner un animateur pour diriger les discussions et un rapporteur pour consigner les conclusions dans le polycopié ci-joint.

À titre indicatif, la séance peut être organisée comme suit :

- Délibérations sur l'organisation (5 minutes)
- Discussion en groupes et analyse (25 minutes)
- Animez une discussion collective et un débat pour explorer les résultats de chaque groupe et leurs éventuelles implications (30 à 60 minutes)

**Variantes possibles** Au lieu de s'appuyer sur les points d'action du Partenariat pour le développement d'une force en matière de genre, l'exercice peut invoquer un ensemble générique de principes relatifs au genre dans les opérations de maintien de la paix.

## POLYCOPIÉ

# Contrôle de la prise en compte des sexospécificités dans les opérations de maintien de la paix

## Exemple contextuel

Source : Commission européenne, Exemples pratiques – Égalité des chances, Conquering a new Field, Integrating the Gender Dimension Into International Missions.

Commission européenne, Emploi, Affaires sociales et Égalité des chances, Activités et Résultats, [http://ec.europa.eu/employment\\_social/equal/practical-examples/opport-06-se-genderforce\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/employment_social/equal/practical-examples/opport-06-se-genderforce_en.cfm) (dernière consultation : 24 février 2009).

En Suède, le projet de Partenariat pour le développement d'une force en matière de genre, qui s'intéresse à l'intégration des questions de genre dans les opérations de maintien de la paix, a énuméré les points d'action suivants :

1. Définir des stratégies pour un recrutement équitable.
2. Aider les autorités à organiser des missions internationales sous une perspective de genre par la mise à disposition d'outils neufs pour la définition, la mise en œuvre et le suivi des missions.
3. Informer plus amplement les personnels des missions suédoises à l'international sur la Résolution 1325 de l'ONU et ses implications pratiques pour les dirigeants, les chefs de projet/mission, les éducateurs et autres personnels. (Voilà qui pourrait aider à habileter les femmes locales dans le cadre des missions, puisque la résolution appelle à offrir des opportunités pour participer aux projets de reconstruction de manière égale et active).
4. Améliorer la coopération entre les acteurs militaires et civils dans le domaine des missions tout en intégrant la dimension du genre.
5. Former des conseillers en matière de genre sur le terrain afin de rendre possible la prise en compte de la perspective du genre dans les missions internationales.
6. Sensibiliser et former les dirigeants et personnels postés sur le terrain au sujet de la traite des êtres humains et ses conséquences. (Cela prépare les personnes qui occupent des postes de commandement à faire appliquer le code de conduite établi pour le personnel de mission, ce qui revient à garantir que les soldats et autres membres du personnel vont respecter la loi suédoise. Ils ont ainsi interdiction d'acheter des services sexuels même lorsqu'ils sont à l'étranger et de se rendre dans des bars qui sont connus pour se livrer à la prostitution et à la traite).
7. Concevoir et mettre en œuvre un programme d'accompagnement sur les questions relatives au genre pour les décideurs des organisations participant au Partenariat pour le développement.
8. Renforcer les connaissances des instructeurs, en particulier ceux des organisations partenaires, mais aussi de tous les autres personnels postés à l'étranger sur l'égalité des sexes et les droits des femmes, par le biais d'ateliers de formation adaptés.

## Instructions de l'exercice

Imaginons que le parlement ait été invité à évaluer la faisabilité de l'application des principes de prise en compte des sexospécificités dans les opérations de maintien de la paix dans les politiques de votre pays. Le plan de votre gouvernement est calqué sur le projet suédois susvisé. La réponse publique peut être puissante, car plusieurs opérations de paix sont actuellement soumises à débat et la participation de femmes à ces opérations est controversée. Vous êtes l'un(e) des parlementaires qui travaillent sur ce sujet. Avant de débattre, vous décidez qu'il est utile d'entreprendre une analyse des champs de force.

Dans le tableau ci-après, identifiez les forces (à savoir les parties prenantes, les valeurs socioculturelles, la disponibilité des fonds, l'expertise, les aspects politiques, etc.) qui œuvrent en faveur de la prise en compte des sexospécificités dans les opérations de maintien de la paix et celles qui vont à leur encontre. Notez ces forces

**POLYCOPIÉ****Contrôle de la prise en compte des sexospécificités  
dans les opérations de maintien de la paix**

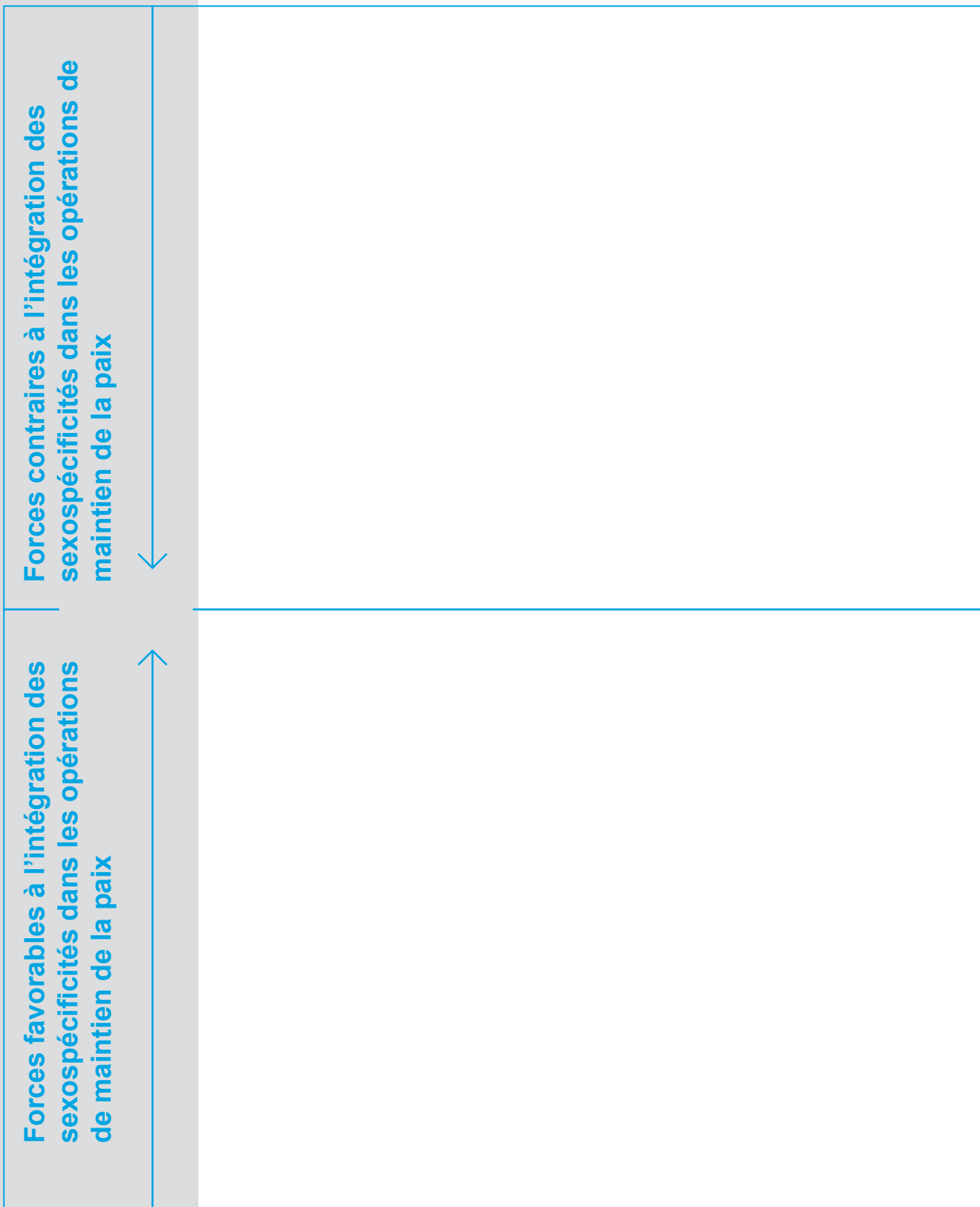
de part et d'autre du tableau, en indiquant par des flèches si elles constituent des facteurs favorables ou défavorables, et classez les éléments en fonction de leur puissance et de leur importance.

Examinez vos résultats et formulez un argument convaincant pour inciter votre gouvernement à poursuivre ses projets sensibles au genre avec les opérations de maintien de la paix sur la base de la puissance relative des forces que vous avez identifiées. Vous devez évoquer les résultats de votre analyse des champs de force dans votre argument.



# POLYCOPIÉ

## Contrôle de la prise en compte des sexospécificités dans les opérations de maintien de la paix



Forces contraires à l'intégration des sexospécificités dans les opérations de maintien de la paix



Forces favorables à l'intégration des sexospécificités dans les opérations de maintien de la paix



## 11

## Renforcement des capacités des parlementaires en matière de genre

|                          |  |
|--------------------------|--|
| <b>Type d'exercice :</b> | Application en contexte  |
| <b>Public :</b>          | Personnel politique (l'exercice sera plus réaliste si vous avez un nombre suffisant de représentants d'agences donatrices) |
| <b>Durée :</b>           | Environ 90 minutes   |

**Taille du groupe** Indéterminée, à condition qu'il puisse être divisé en plus petits groupes (quatre à six stagiaires)

**Fournitures** Tableau et marqueurs  
 Photocopies des stagiaires  
*Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*  
 (Des salles supplémentaires doivent être à disposition pour permettre aux stagiaires de s'isoler)

**Conseils aux formateurs** Cet exercice est assez complet. En appliquant des idées à leurs propres contextes, les stagiaires sont en mesure de formuler des propositions efficaces et réalistes. Si votre public est composé d'un grand nombre d'acteurs externes (ex. : personnel d'agences donatrices et d'organisations internationales) et si vous ne disposez que de peu de temps au milieu d'un atelier, cet exercice vous sera très utile.

**Objectifs pédagogiques** À l'issue de cet exercice, les stagiaires seront en mesure de :

- Apprécier l'importance de la prise en compte des sexes dans le contrôle parlementaire de la RSS après un conflit violent, reconnaître les sensibilités politiques vis-à-vis du contrôle du secteur de la sécurité et explorer des points d'entrée ;
- Décrire quelques caractéristiques d'un programme d'aide au renforcement des capacités dans le contexte d'un pays sortant d'un conflit ;
- Comprendre quelques-unes des contributions que des acteurs externes peuvent apporter au contrôle parlementaire du secteur de la sécurité dans le contexte d'un pays sortant d'un conflit.

**Instructions de l'exercice** Dans cet exercice, les stagiaires doivent identifier les principaux aspects d'un programme d'aide axé sur le renforcement des capacités des parlementaires dans un pays hypothétique appelé « Gruptavie ».

Les stagiaires sont divisés en quatre groupes. Distribuez le photocopié et demandez à chaque groupe de désigner un animateur et un rapporteur. L'animateur est chargé d'organiser la discussion collective, en veillant à respecter les délais assignés et à garantir la participation de tous les membres du groupe. Le rapporteur prend des notes et présente les résultats à l'ensemble du groupe de stagiaires.

Le travail de groupe dure cinquante minutes. À titre indicatif, la séance peut être organisée comme suit :

- Délibérations sur l'organisation (5 minutes)
- Discussions en groupes (40 minutes)
- Présentation par le rapporteur des conclusions du groupe (5 minutes)

Chaque rapporteur présente les principaux aspects de la proposition d'assistance en séance collective et répond aux questions (5 minutes, sur un total de 20 minutes). Le formateur oriente la discussion en soulignant les points communs et les différences entre les différentes propositions et en incitant les stagiaires à réagir. Il synthétise ensuite toutes les propositions en reprenant leurs caractéristiques principales (20 minutes).

## Renforcement des capacités des parlementaires en matière de genre

### Variantes possibles

Si le contexte de la formation le permet, cet exercice peut être conduit en se basant sur le contexte d'un véritable pays. L'avantage est que les stagiaires peuvent ainsi travailler sur une situation sur laquelle ils ont de l'influence dans la réalité. Si vous vous appuyez sur un contexte réel, veillez à ce que la discussion ne se perde pas dans des divergences d'opinion sur les caractéristiques du pays.

## POLYCOPIÉ

# Renforcement des capacités des parlementaires en matière de genre

## Instructions de l'exercice

Lisez les informations ci-dessous. Vous devez vous glisser dans la peau du représentant d'une agence donatrice et proposer un programme de renforcement des capacités pour des parlementaires.

Votre groupe désigne un animateur et un rapporteur. L'animateur est chargé d'organiser la discussion collective, en veillant à respecter les délais assignés et à garantir la participation de tous les membres du groupe. Le rapporteur prend des notes et présente les résultats à l'ensemble du groupe de stagiaires.

Chaque rapporteur présente les principaux aspects de la proposition de programme en séance collective et répond aux questions. Le formateur oriente la discussion en soulignant les points communs et les différences entre les différentes propositions et en incitant les stagiaires à réagir. Il synthétise ensuite toutes les propositions en reprenant leurs caractéristiques principales.

## Exercice

Imaginons que vous représentez une agence donatrice souhaitant renforcer le rôle du parlement dans la prise en compte du genre dans le contrôle du secteur de la sécurité en Gruptavie, pays hypothétique qui sort à peine d'un conflit.

Vous avez connaissance des défis et opportunités suivants en Gruptavie :

### Défis :

- Le rôle et l'autorité du parlement sont compromis, en particulier en ce qui concerne le contrôle des forces armées. En fait, les militaires sont directement redevables envers le président, ce qui ne laisse que peu de place à l'influence du parlement.
- Les parlementaires ne savent plus très bien quel est leur rôle en tant qu'acteurs au sein de la majorité parlementaire et en tant que représentants du peuple, ce qui les amène souvent à placer les intérêts de leur association au sein du parlement au-dessus de l'intérêt général.
- Les parlementaires et les institutions de sécurité considèrent les organisations de la société civile comme des opposants politiques et, partant, rechignent à travailler avec des organisations de femmes.
- Étant donné la complexité des mandats, fonctions et opérations des institutions du secteur de la sécurité, les parlementaires n'ont pas toujours les connaissances ou les compétences nécessaires pour exercer un contrôle efficace.
- Le gouvernement ne s'intéresse guère aux questions de genre actuellement.
- Les parlementaires opposent une certaine résistance à la mise en avant des questions de genre, comme la violence sexiste, estimant plus urgentes d'autres menaces à la sécurité.
- L'attitude des donateurs et des agences d'aide tend à accorder davantage d'importance à l'appareil exécutif, en particulier dans le domaine de la RSS, ce qui ne fait qu'amoindrir plus encore les pouvoirs de contrôle des parlementaires.

### Opportunités d'intégration de la perspective du genre :

- Le parlement défend et promeut l'inclusion des femmes (les femmes parlementaires, notamment) dans les négociations de paix et l'intégration des sexes dans l'accord de paix en cours.

## POLYCOPIÉ

**Renforcement des capacités des  
parlementaires en matière de genre**

- La Commission de sécurité du parlement assure un certain contrôle sur les processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour le traitement des besoins des ex-combattants hommes et femmes. Une certaine collaboration a été mise en place avec des organisations de femmes et d'autres éléments de la société civile, par exemple des organisations de femmes et des OSC ont été invitées aux audiences.
- Le parlement a exercé un certain contrôle sur les processus budgétaires. Il a notamment fait pression pour attribuer une allocation spéciale de fonds à des femmes prisonnières de manière à influencer la prise en compte du genre dans la réforme des systèmes judiciaire et pénitentiaire.
- Le parlement a tenu des audiences spéciales sur la violence sexiste et prépare une motion sur ce sujet.

Votre agence souhaite apporter son soutien à la réforme sous la forme d'un programme de renforcement des capacités destiné aux hommes et femmes parlementaires. Votre mission consiste, globalement, à rapprocher le parlement des citoyens afin de promouvoir une vaste consultation sur les besoins, les priorités et la gestion de l'aide dans le domaine du genre et de la RSS. Vous voulez aussi apporter votre soutien à la promotion d'une culture démocratique (droits des femmes compris) et de la transparence dans le processus décisionnel de la RSS.

Concevez une proposition de programme de renforcement des capacités pour des parlementaires sur la page ci-jointe en vous aidant des intitulés des rubriques.

**POLYCOPIÉ****Renforcement des capacités des  
parlementaires en matière de genre**

- **Contexte et justification**
- **Objectifs**
- **Groupes cibles au sein du parlement**
- **Activités**
- **Indicateurs**
- **Mise en œuvre**
- **Suivi et évaluation**
- **Risques**
- **Budget**
- **Stratégie de communication**

## 12

## Jeu de rôles : réponse parlementaire à la violence domestique et à la violence sexuelle

|                          |  |
|--------------------------|--|
| <b>Type d'exercice :</b> | Application en contexte  |
| <b>Public :</b>          | Parlementaires (ou stagiaires suffisamment au fait des procédures parlementaires pour pouvoir jouer correctement le rôle d'un parlementaire) |
| <b>Durée :</b>           | Environ 120 minutes  |

**Taille du groupe** Indéterminée, à condition qu'il puisse être divisé en quatre groupes (quatre à six stagiaires par groupe, dans l'idéal)

**Fournitures** Polycopiés des stagiaires  
*Dossier « Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité »*

**Conseils aux formateurs** Ce jeu de rôles simule une discussion de la commission sur les problématiques de la sécurité et du genre. Il demande une stricte gestion du temps pour être efficace. Par exemple, il peut être utile de présélectionner le président de la réunion et de lui donner à l'avance les consignes de présidence (Polycopié C), de façon à ce que la réunion puisse porter ses fruits et parvenir à quelques conclusions.

**Objectifs pédagogiques** À l'issue de cet exercice, les stagiaires seront en mesure de :

- Identifier les grandes problématiques de sécurité et de genre autour de la violence domestique et de la violence sexuelle ;
- Trouver une réponse parlementaire à ces problématiques.

**Instructions de l'exercice** Répartissez les stagiaires en quatre groupes. Distribuez à tous les stagiaires le polycopié A et à chaque groupe un des polycopiés (B1, B2, B3 ou B4), représentant un aspect particulier d'une discussion de commission parlementaire sur la violence domestique et la violence sexuelle. Consacrez dix minutes à la lecture de ces polycopiés. En groupes, les stagiaires doivent préparer des idées à soumettre à la réunion de la commission, qui sera ensuite simulée (deux représentants dans chaque groupe et un président). Le résultat escompté est un rapport sur les principaux points soulevés, avec des recommandations concernant des politiques ou des amendements législatifs dans les quatre domaines. En séance collective, les stagiaires poseront ensuite des questions sur tous les points évoqués. Le travail de groupe dure quarante minutes. Le jeu de rôles prend soixante minutes, plus dix minutes pour synthétiser les accords et recommandations et formuler les conclusions.

Vous pouvez, pour la réunion de la commission, disposer les tables et les chaises à votre guise.

**Variantes possibles** Si vous disposez d'un groupe plus restreint de stagiaires, vous pouvez leur demander de jouer les membres de la commission, au lieu d'être les représentants de chaque groupe.

Adaptez le scénario aux besoins de votre public et au contexte dans lequel vous travaillez, en considérant différents angles pour la discussion.

# POLYCOPIÉ

# A

## Jeu de rôles : réponse parlementaire à la violence domestique et à la violence sexuelle

### Votre perspective :

Vous êtes parlementaire au parlement national de Ravarie.

### Scénario :

Depuis la signature d'un accord de paix, la Ravarie récupère lentement du conflit civil brutal qu'elle a traversé. Le parlement a des ressources et des installations limitées et bon nombre des parlementaires sont d'ex-combattants ou d'autres membres de forces de combat.

Bien que le conflit armé soit officiellement clos, la Ravarie demeure ravagée par la violence. Les armes sont disponibles partout pour un prix modique et les rues sont pleines d'hommes qui boivent et se battent. Moins visible est la violence dans les foyers. Toutefois, le ministère du Genre indique que la violence domestique semble avoir augmenté depuis la fin de la guerre.

La violence sexuelle est elle aussi répandue. Pendant le conflit armé, des milliers de femmes et de filles ont subi une forme quelconque de violence sexuelle, comme le viol, la mutilation sexuelle ou la prostitution forcée. Des combattants de tous bords ont été accusés d'avoir commis des viols, avec le consentement implicite de leurs chefs. Le conflit a beau être révolu, les viols perdurent. Les journaux rapportent même des viols de jeunes enfants, expliquant que des groupes religieux et des groupes de femmes demandent « justice ». Mais les lois qui régissent les diverses formes de violence sexuelle et sexiste sont plutôt floues. Partant, les victimes n'ont que peu de recours judiciaires et les agresseurs ne sont que légèrement sanctionnés.

En fait, les appels à la « justice » imposent une pression supplémentaire à une police déjà débordée et à des tribunaux engorgés. De par ses lacunes en capacités et en formation, la police n'est pas en mesure de réunir des preuves suffisantes ou de préparer correctement les procédures judiciaires dans les affaires de viol. Pis encore, des policiers stagiaires sont accusés d'avoir fait subir des sévices sexuels à des femmes. Lorsque ce genre d'affaires arrive devant le tribunal, plusieurs mois, voire plusieurs années après le dépôt de la plainte, les victimes sont souvent accusées d'avoir provoqué leur propre viol par leurs vêtements ou leur attitude. Les condamnations sont rares. Du fait d'un manque de confiance dans des systèmes dysfonctionnels de justice et de police, les incidents sont de moins en moins dénoncés aux autorités. Par conséquent, certaines communautés ont résolu d'appliquer leur propre « justice » pour se protéger contre des présumés criminels.

Cette situation a instauré un climat de peur et d'insécurité en Ravarie. Les auteurs d'actes de violence ne font que raviver les souvenirs du passé tout en augurant d'un avenir menaçant, mais les prisons sont pleines.

Lors de la Journée internationale de la femme, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ont effectué une marche pacifique jusqu'au parlement national pour demander à ce que des mesures soient prises contre le viol et la violence domestique. Leur slogan était « Faites que les rues et les maisons soient sûres pour les femmes et les enfants ». Les médias internationaux ont couvert l'événement. À la télévision et à la radio nationales, le président a promis des mesures décisives.

Le président a mis sur pied une Commission multipartiste du parlement national pour le conseiller sur les affaires de violence sexuelle et de violence domestique.

La Commission s'est déjà réunie plusieurs fois pour discuter des problèmes de violence sexuelle et de violence domestique. Des audiences publiques ont été organisées, où des groupes de femmes et d'autres représentants de la société civile ont pu s'adresser à la Commission et fournir moult données pour illustrer l'ampleur démesurée du problème.



# POLYCOPIÉ

# B1

## Jeu de rôles : réponse parlementaire à la violence domestique et à la violence sexuelle

**Tâche :**

Vous êtes membre de la Commission du parlement national chargée de conseiller le président sur les affaires de violence sexuelle et de violence domestique. La Commission est convenue que ce problème exigerait des interventions dans quatre domaines au moins et a donc divisé la Commission en quatre sous-comités pour les étudier :

1. **Police ;**
2. Justice ;
3. Sécurité et sûreté ;
4. Éducation publique.

Vous faites partie du sous-comité en charge des questions de **police**.

**Les problèmes que vous avez à résoudre en particulier sont les suivants :**

- Comment le parlement peut-il s'assurer que les procédures standard de police (interrogatoire des victimes et suspects, collecte des preuves, préparation des chefs d'accusation, pratique des arrestations, présentation des témoins au tribunal) sont appropriées et dûment appliquées dans les affaires de violence sexuelle et domestique ?
- Comment le parlement peut-il s'assurer que le personnel des services de police est approprié, dûment formé, pour traiter les affaires de violence sexuelle et domestique ?
- Quelles mesures le parlement peut-il prendre pour restaurer la confiance publique dans les services de police, notamment auprès des femmes et des filles ?

Tandis que vous vous préparez pour la séance plénière de la Commission, au cours de laquelle vous exposerez vos thèmes de travail, examinez les quatre dimensions suivantes (voir la page suivante). Vous avez quarante minutes pour ce travail. Deux membres de votre sous-comité représenteront les thèmes dont vous avez la charge (dans une réunion simulée de soixante minutes) et chacun pourra poser des questions en séance collective. Le résultat escompté est un rapport sur les principaux points soulevés, avec des recommandations concernant des politiques ou des amendements législatifs dans les quatre domaines.

**POLYCOPIÉ****Jeu de rôles : réponse  
parlementaire à la violence  
domestique et à la violence sexuelle**

a. Lois : quelles lois faut-il  
appliquer ?

b. Formation : quel type  
de formation faut-il et pour  
qui ?

c. Budgétisation et  
ressources : quelles  
ressources faut-il et  
comment le parlement  
peut-il garantir leur  
affectation ?

d. Contrôle et surveillance  
parlementaire : comment  
le parlement peut-il faire  
progresser le contrôle en  
ce domaine ?

# POLYCOPIÉ

# B2

## Jeu de rôles : réponse parlementaire à la violence domestique et à la violence sexuelle

**Tâche :**

Vous êtes membre de la Commission du parlement national chargée de conseiller le président sur les affaires de violence sexuelle et de violence domestique. La Commission est convenue que ce problème exigerait des interventions dans quatre domaines au moins et a donc divisé la Commission en quatre sous-comités pour les étudier :

1. Police ;
2. **Justice** ;
3. Sécurité et sûreté ;
4. Éducation publique.

Vous faites partie du sous-comité en charge des questions de **justice**.

**Les problèmes que vous avez à résoudre en particulier sont les suivants :**

- Quels types de lois faut-il appliquer pour agir face à la violence domestique et sexuelle ?
- Que doit faire le Parlement afin de promouvoir la justice pour les victimes et la justice pour les personnes accusées de ces crimes ?
- Comment le Parlement peut-il s'assurer que l'appareil judiciaire traite dûment les affaires de violence sexuelle et domestique tout en respectant son indépendance ?
- Comment le Parlement doit-il répondre à la justice personnelle ?

Tandis que vous vous préparez pour la séance plénière de la Commission, au cours de laquelle vous effectuerez votre exposé, examinez les quatre dimensions suivantes (voir la page suivante). Vous avez quarante minutes pour ce travail. Deux membres de votre sous-comité représenteront les thèmes dont vous avez la charge (dans une réunion simulée de soixante minutes) et chacun pourra poser des questions en séance collective. Le résultat escompté est un rapport sur les principaux points soulevés, avec des recommandations concernant des politiques ou des amendements législatifs dans les quatre domaines.

**POLYCOPIÉ****Jeu de rôles : réponse  
parlementaire à la violence  
domestique et à la violence sexuelle**

a. Lois : quelles lois faut-il  
appliquer ?

b. Formation : quel type  
de formation faut-il et pour  
qui ?

c. Budgétisation et  
ressources : quelles  
ressources faut-il et  
comment le parlement  
peut-il garantir leur  
affectation ?

d. Contrôle et surveillance  
parlementaire : comment  
le parlement peut-il faire  
progresser le contrôle en  
ce domaine ?

# POLYCOPIÉ

## B3

# Jeu de rôles : réponse parlementaire à la violence domestique et à la violence sexuelle

**Tâche :**

Vous êtes membre de la Commission du parlement national chargée de conseiller le président sur les affaires de violence sexuelle et de violence domestique. La Commission est convenue que ce problème exigerait des interventions dans quatre domaines au moins et a donc divisé la Commission en quatre sous-comités pour les étudier :

1. Police ;
2. Justice ;
3. **Sécurité et sûreté ;**
4. Éducation publique.

Vous faites partie du sous-comité en charge des questions de **sécurité** et de **sûreté**.

**Les problèmes que vous avez à résoudre en particulier sont les suivants :**

- Comment le parlement peut-il faire en sorte que les rues et les maisons soient des lieux sûrs pour les femmes et les enfants ?
- Comment le parlement peut-il traiter le lien possible entre la consommation d'alcool et la violence domestique et sexuelle ?
- Que peut faire le parlement au sujet des armes disponibles à prix modique ?

Tandis que vous vous préparez pour la séance plénière de la Commission, au cours de laquelle vous effectuerez votre exposé, examinez les quatre dimensions suivantes (voir la page suivante). Vous avez quarante minutes pour ce travail. Deux membres de votre sous-comité représenteront les thèmes dont vous avez la charge (dans une réunion simulée de soixante minutes) et chacun pourra poser des questions en séance collective. Le résultat escompté est un rapport sur les principaux points soulevés, avec des recommandations concernant des politiques ou des amendements législatifs dans les quatre domaines.

## POLYCOPIÉ

# Jeu de rôles : réponse parlementaire à la violence domestique et à la violence sexuelle

a. Lois : quelles lois faut-il appliquer ?

b. Formation : quel type de formation faut-il et pour qui ?

c. Budgétisation et ressources : quelles ressources faut-il et comment le parlement peut-il garantir leur affectation ?

d. Contrôle et surveillance parlementaire : comment le parlement peut-il faire progresser le contrôle en ce domaine ?

# POLYCOPIÉ

# B4

## Jeu de rôles : réponse parlementaire à la violence domestique et à la violence sexuelle

**Tâche :**

Vous êtes membre de la Commission du parlement national chargée de conseiller le président sur les affaires de violence sexuelle et de violence domestique. La Commission est convenue que ce problème exigerait des interventions dans quatre domaines au moins et a donc divisé la Commission en quatre sous-comités pour les étudier :

1. Police ;
2. Justice ;
3. Sécurité et sûreté ;
4. **Éducation publique.**

Vous faites partie du sous-comité en charge des questions **d'éducation publique.**

**Les problèmes que vous avez à résoudre en particulier sont les suivants :**

- Quels types d'informations faut-il mettre à la disposition du public pour agir face à la violence domestique et sexuelle ?
- Quels groupes faut-il cibler et comment ?
- Comment le parlement peut-il procéder pour ce faire ?

Tandis que vous vous préparez pour la séance plénière de la Commission, au cours de laquelle vous effectuerez votre exposé, examinez les quatre dimensions suivantes (voir la page suivante). Vous avez quarante minutes pour ce travail. Deux membres de votre sous-comité représenteront les thèmes dont vous avez la charge (dans une réunion simulée de soixante minutes) et chacun pourra poser des questions en séance collective. Le résultat escompté est un rapport sur les principaux points soulevés, avec des recommandations concernant des politiques ou des amendements législatifs dans les quatre domaines.

## POLYCOPIÉ

# Jeu de rôles : réponse parlementaire à la violence domestique et à la violence sexuelle

a. Lois : quelles lois faut-il appliquer ?

b. Formation : quel type de formation faut-il et pour qui ?

c. Budgétisation et ressources : quelles ressources faut-il et comment le parlement peut-il garantir leur affectation ?

d. Contrôle et surveillance parlementaire: comment le parlement peut-il faire progresser le contrôle en ce domaine ?



# POLYCOPIÉ

## C

Polycopié pour la  
présidence de la  
commission parlementaire

# Jeu de rôles : réponse parlementaire à la violence domestique et à la violence sexuelle

En tant que président(e) de cette séance, vous allez devoir gérer un programme très serré pour trouver un accord autour de quelques points. Voici une liste de conseils pour vous aider à maintenir le cap dans votre séance tout en respectant les délais.

- La séance vise à produire un rapport sur les principaux points soulevés, avec des recommandations concernant des politiques ou des amendements législatifs dans les quatre domaines traités par les sous-comités. Comme vous n'avez pas le temps d'entrer dans les détails, efforcez-vous de trouver un accord sur certains des principaux problèmes et recommandations.
- Établissez à l'avance un ordre du jour. Invitez chaque représentant à traiter les points à l'ordre du jour (de préférence à un rapport distinct sur le travail de chaque sous-groupe, qui prendrait trop de temps et serait moins interactif). Par exemple, vous pouvez prendre les quatre dimensions des fiches (lois, formation, budgétisation et ressources et contrôle et surveillance parlementaires) comme points de votre ordre du jour et demander aux représentants de dresser un compte rendu sur chacun d'eux sous la perspective de leur sous-groupe.
- Confirmez l'heure de clôture de la séance dès le début, de manière à bien faire comprendre que le temps est limité.
- Allouez du temps à chaque point de l'ordre du jour et passez au point suivant dès que le temps alloué a expiré. Comme le temps diminue à chaque point abordé, vous pouvez juger utile d'interrompre la discussion, puis de synthétiser brièvement le débat sur le point en question avant de passer au point suivant de l'ordre du jour.
- Travaillez consciencieusement pour vous assurer que les pensées et idées de chacun sont entendues. Le débat doit être fluide, sans aucun interlocuteur en particulier pour le dominer, ni aucune discussion traînant en longueur entre deux personnes. Animez la séance collective en veillant à ce que tout le monde participe activement.
- Synthétisez les accords conclus. Si peu d'accords ont été conclus, synthétisez les points soulevés.

## Discussions

### Procédures suggérées pour les discussions

Certaines séances de formation peuvent être accompagnées d'une discussion dirigée par un animateur, dans le cadre ou à la place d'exercices. Ci-dessous figurent quelques exemples pour engager activement un groupe de stagiaires dans une discussion.

- Chaque stagiaire réfléchit individuellement et note ses réflexions sur une fiche. Les fiches sont ensuite collées sur un grand tableau et soumises à discussion.
- Répartissez les stagiaires en groupes de deux à trois personnes. Plus souvent employée pour les exercices d'introduction, la technique de la discussion en petits groupes permet d'accomplir une tâche spécifique, par exemple de susciter des idées ou d'atteindre un point de vue commun sur un sujet donné en un certain laps de temps. Vous pouvez donc l'appliquer pour discuter du sujet choisi dans des délais prédéfinis, puis demander aux différents groupes de dresser un compte rendu en séance collective.
- Notez quatre réponses différentes à une question sur quatre grandes feuilles de papier et affichez chacune des feuilles dans un coin de la salle. Demandez à chaque stagiaire de se diriger vers la réponse avec laquelle il est le plus d'accord, puis à chaque groupe de présenter son point de vue de la manière la plus convaincante possible.
- Notez quatre citations synthétisant les aspects particuliers de la question discutée sur quatre grandes feuilles et affichez chacune des feuilles dans un coin de la salle. Attribuez aux stagiaires des numéros de 1 à 4. Demandez-leur de se déplacer jusqu'à la feuille où est inscrit leur numéro. Demandez-leur de discuter de la citation de leur groupe et de noter des réponses au tableau. Interrompez la discussion au bout de quelques minutes. Demandez ensuite aux stagiaires d'aller jusqu'à la feuille suivante, de façon à ce que chaque groupe se retrouve face à une nouvelle citation. Poursuivez ainsi jusqu'à ce que tous les groupes aient discuté et répondu à toutes les citations, puis demandez-leur de revenir à leur citation originale. Demandez alors à chaque groupe de lire les réponses des autres groupes et de comparer ces réponses avec leurs propres réponses.
- Recensez quatre à six affirmations ayant trait à un thème que vous discutez et notez-les sur une grande feuille ou sur un tableau blanc. Distribuez des cartes aux stagiaires pour qu'ils y notent leurs idées/réflexions sur chaque affirmation. Ramassez les cartes et classez-les en fonction de l'affirmation à laquelle elles ont trait. Assignez une pile de cartes à chaque groupe. Demandez ensuite aux stagiaires de : (a) procéder à une présentation en séance collective, (b) classer les cartes en « défis » et « opportunités » ou (c) trouver n'importe quel autre moyen de rendre compte de manière créative de ce qu'ils lisent sur les cartes.

## Discussions

### Sujets de discussion

Ci-dessous sont proposés, en vrac, dix-sept sujets de discussion possibles autour des principaux thèmes traités dans le *Dossier* « *Place du genre dans le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité* ».

1. Quels sont les avantages des politiques de sécurité sensibles au genre ?
2. Quelles mesures les parlementaires peuvent-ils prendre pour garantir la prise en charge des questions relatives au genre dans les politiques de sécurité ?
3. Quels sont les risques et menaces spécifiques auxquels sont soumises les femmes et les filles dans votre pays ? Comment diffèrent-ils en fonction des classes sociales, des groupes ethniques, de la région, etc. ?
4. Comment pouvez-vous accéder aux données sur la sécurité des femmes et des filles ?
5. Quels problèmes de sécurité et de genre peuvent donner lieu à une coopération multipartite dans votre parlement ? Quels sont les mécanismes en place pour autoriser cette coopération ?
6. Donnez trois exemples de contrôle du secteur de la sécurité par votre parlement qui démontrent que les questions de genre sont prises en charge et discutez-en.
7. Identifiez cinq manières dont les parlementaires promeuvent la responsabilité au regard des violations de droits humains commises par les forces de sécurité.
8. Que peut faire le parlement pour aider efficacement à prévenir, traiter et punir la violence sexiste ?
9. Comment pouvez-vous réunir des organisations de la société civile autour de questions de genre ? Des mécanismes sont-ils en place et opérationnels pour des consultations entre le gouvernement et la société civile ? D'autres commissions de contrôle organisent-elles des audiences auprès de la société civile ou d'autres modes informels de liaison ?
10. De quelles manières les parlements promeuvent-ils la participation des femmes dans les institutions du secteur de la sécurité ?
11. De quelles manières les parlementaires élus et leurs partis promeuvent-ils la parité hommes-femmes au sein du parlement ?
12. Quelles sont les mesures qui peuvent être prises pour accroître le nombre de femmes parlementaires dans les commissions relatives à la sécurité et à la défense ?
13. Quelles dépenses liées aux enjeux de genre doivent être spécifiquement traitées dans les budgets de sécurité et de défense ? Que peut faire le parlement pour s'en assurer ?
14. De quelles manières le parlement d'un pays sortant d'un conflit promeut-il une prise en compte des sexospécificités dans la RSS ?
15. Comment un parlement respectueux de l'égalité des sexes influence-t-il positivement un processus de DDR ?
16. Si vous travailliez dans une organisation de surveillance du parlement, que contrôleriez-vous pour vérifier que le parlement devient plus respectueux de l'égalité des sexes ?
17. Si vous deviez engager un projet de recherche sur le contrôle parlementaire du secteur de la sécurité et de la problématique du genre, sur quoi vous concentreriez-vous et pourquoi ?

## Problèmes de formation à considérer

Le *Guide pour l'intégration du genre dans les formations à la RSS* traite des problèmes faisant obstacle à la mise en œuvre d'une formation sexospécifique à la RSS. La formation sexospécifique au contrôle parlementaire peut aussi poser les problèmes suivants :

- Vous pouvez vous retrouver en formation avec des parlementaires expérimentés, des parlementaires novices et des non parlementaires simultanément. Seuls quelques-uns d'entre eux peuvent être familiarisés avec le rôle que peut jouer le parlement dans le contrôle du secteur de la sécurité. Il peut alors être nécessaire d'organiser une séance d'introduction pour expliquer les modes et les moyens du contrôle parlementaire, de manière à ce que chacun ait le même bagage avant de commencer les exercices en matière de genre. Envisagez aussi de faire appel à des experts locaux pour répondre à toutes les questions concernant les pouvoirs locaux de contrôle.
- Il y a de fortes chances pour que vos stagiaires présentent des profils très variés en termes de connaissance des questions de genre et d'ouverture d'esprit à cet égard. Ne partez pas du principe que les femmes parlementaires ont forcément les capacités requises pour procéder à une analyse sous une perspective de genre. Certains exercices d'introduction figurant dans le *Dossier de supports de formation sur la place du genre dans la RSS* pourront être utiles pour aider les stagiaires à bien comprendre les termes et concepts relatifs au genre.

AFRIQUE  
DU SUD

## Budgétisation sensible au genre

L'Afrique du Sud a été l'un des premiers pays à introduire une perspective du genre dans son processus d'élaboration de politiques économiques. Lancée au milieu de l'année 1995, à peu près un an après les premières élections démocratiques du pays, l'Initiative budgétaire des femmes sud-africaines est le fruit des efforts conjoints de parlementaires et de plusieurs organisations de la société civile. En l'espace de quelques années, l'Initiative budgétaire des femmes a analysé toutes les affectations sectorielles du budget du gouvernement sous une perspective de genre et a inspiré un exercice gouvernemental parallèle conduit au ministère des Finances<sup>1</sup>.

L'Initiative budgétaire des femmes n'a pas proposé de créer un budget distinct pour les femmes, mais plutôt d'examiner l'ensemble du budget gouvernemental pour déterminer ses impacts différenciés sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons. L'idée sous-tendant cet exercice budgétaire était d'analyser toutes les formes de dépenses publiques ou méthodes de collecte de recettes en déterminant les avantages qu'elles pouvaient apporter aux femmes et aux filles par rapport aux hommes et aux garçons. La première phase de l'initiative a porté sur quatre secteurs – prévoyance sociale, éducation, logement et le programme de reconstruction et de développement – et sur les thèmes transversaux de la fiscalité et de l'emploi dans le secteur public. La seconde phase, lancée début 1997, a ajouté les secteurs de la santé, de la justice, de la sécurité et de la sûreté, des services pénitentiaires, des transports, des affaires intérieures et étrangères, de l'agriculture, des affaires foncières et de l'énergie.

Dans le cadre de l'Initiative budgétaire des femmes, les dépenses publiques ont été analysées en trois catégories :

- Fonds alloués à des projets spécifiques aux femmes, afin de déterminer le niveau des dépenses sur des questions relatives au genre ;
- Fonds alloués à des initiatives de discrimination positive et autres initiatives d'emploi public promouvant le développement des personnels féminins ;
- Fonds alloués à l'ensemble des autres politiques et programmes gouvernementaux et effet de ces dépenses sur les femmes par rapport aux hommes, globalement et en fonction des différents groupes de femmes.

L'Initiative budgétaire des femmes a été conduite de façon participative, de manière à engager des discussions menées aux niveaux national et local du gouvernement et à favoriser l'intervention des citoyens. Elle a été soutenue par un certain nombre de fondations internationales et d'agences de développement<sup>2</sup>.

L'un des principaux facteurs de réussite de l'Initiative budgétaire des femmes a été l'alliance entre quelques parlementaires ayant fait leurs débuts au Parlement en 1994 et des organisations de la société civile. Les organisations de la société civile ont pu apporter l'expertise et le temps nécessaires pour collecter des informations, entreprendre les recherches et produire l'analyse, tandis que les parlementaires ont ouvert l'accès aux informations et modelé toute l'initiative en des termes politiques. Les chercheurs étaient issus d'une large panoplie d'organisations non gouvernementales et d'institutions universitaires et étaient aidés d'un groupe de référence composé de parlementaires et de responsables gouvernementaux. Tous avaient été sélectionnés en fonction de leur expertise

1 Debbie Buddlender, *The Women's Budget*. Cape Town et Pretoria, Institute for Democracy in South Africa, 1996 ; Debbie Buddlender, *The Second Women's Budget*. Cape Town et Pretoria, Institute for Democracy in South Africa, 1997 ; Debbie Buddlender, *The Third Women's Budget*. Cape Town et Pretoria, Institute for Democracy in South Africa, 1998.

2 Winnie Byanyima, *Politics, Good Governance and Gender*, dans *Engendering Development*. Washington D.C., World Bank Policy Research Report, 2001, 270 ; Joachim et and Winnie Byanyima, *Parliament, the Budget and Gender*. Genève, New York et Washington D.C., IPU, PNUD, Institut de la Banque mondiale et UNIFEM, 2004, 28.

## AFRIQUE DU SUD

### Budgétisation sexospécifique

en matière de genre ou relativement à un secteur particulier, et non pas sur des questions budgétaires. Des agences de la société civile et des groupes de femmes ont également été invités au niveau local pour participer à des activités de projet par le biais d'ateliers en collaboration avec des organisations, notamment le Réseau d'éducation et de formation en matière de genre (*Gender Education and Training Network*) et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme. Pour le suivi de ces ateliers, une version simplifiée des résultats des ateliers a été publiée et diffusée pour le public, à l'attention particulière des groupes de femmes.

Les principaux enseignements tirés de l'Initiative budgétaire des femmes sont les suivants :

- L'Initiative a tiré profit du fait d'être menée conjointement depuis l'intérieur et l'extérieur du gouvernement, ainsi que de la collaboration entre les parlementaires et les ONG. La conjugaison des recherches effectives et de lobbying puissant exercé au sein du Parlement a été fondamentale et a permis à l'Initiative de s'implanter véritablement et de produire de précieux résultats.
- L'analyse budgétaire sous une perspective de genre s'acquiert mieux par un engagement pratique. En ce sens, la formation budgétaire sexospécifique peut aider les spécialistes à appliquer leurs connaissances générales en matière de genre à des contextes budgétaires concrets.
- L'intérêt et la pression externes au gouvernement sont primordiaux pour garantir la réussite des initiatives de budgétisation sensible au genre. L'implication de la société civile et la publication de ressources expliquant la problématique de la budgétisation sensible au genre en des termes simples à un public non spécialisé se sont révélées cruciales pour garantir à l'Initiative budgétaire des femmes une portée maximale.

## RWANDA

## Femmes parlementaires et reconstruction au lendemain d'un conflit

Au lendemain du génocide de 1994, la population rwandaise était à 70 % féminine. Les femmes assumaient les rôles de chef de foyer, de chef communautaire et de financier, afin de satisfaire les besoins de leurs familles et communautés ravagées. Les extraordinaires contributions des femmes à la reconstruction du pays après la fin du conflit en sont venues à occuper une bonne part du discours public au Rwanda. Les efforts héroïques des femmes sont reconnus et salués aux plus hauts niveaux du gouvernement, par les Rwandais ordinaires, à la radio et même dans l'art public<sup>1</sup>.

Avant la guerre civile, au début des années 1990, et le génocide de 1994, les Rwandaises n'avaient jamais occupé plus de 18 % des sièges au parlement du pays<sup>2</sup>. Au cours des neuf années de gouvernement transitoire post-génocide, de 1994 à 2003, la représentation des femmes au parlement a atteint 25,7 %. Une nouvelle constitution soucieuse d'égalité des sexes a été adoptée, conjointement avec des mécanismes spécifiques pour accroître la participation politique des femmes, parmi lesquels une garantie constitutionnelle, un système de quotas et de nouvelles structures électorales. Le Gouvernement rwandais a fait de l'inclusion des femmes au parlement l'une des pierres angulaires de son programme pour le redressement et la reconstruction suite à la fin du conflit.

Le système des quotas réserve 30 % des sièges parlementaires aux femmes. La Chambre basse (Chambre des députés) compte quatre-vingts membres au total, élus pour des mandats de cinq ans. Cinquante-trois de ces membres sont directement élus pour représenter des partis politiques en vertu d'un système de représentation proportionnelle. Les autres sièges sont répartis comme suit : vingt-quatre membres sont élus par des femmes de chaque province et de la capitale Kigali, deux sont élus par le Conseil national de la jeunesse et un est élu par la Fédération des associations des personnes handicapées. Les vingt-quatre sièges qui sont destinés aux candidates sont brigüés lors d'élections réservées aux femmes ; en d'autres termes, seules des femmes peuvent se présenter aux élections et voter. Outre les vingt-quatre sièges réservés de la Chambre des députés, les élections de 2003 ont vu élire quinze autres femmes, soit trente-neuf sur quatre-vingts sièges ou cinquante autres pourcents des sièges – le taux de femmes le plus élevé au monde dans un parlement<sup>3</sup>. Les élections de 2008 ont ensuite établi un nouveau record pour le Rwanda, avec 55 % de femmes parlementaires – premier pays au monde à avoir plus de femmes parlementaires que d'hommes<sup>4</sup>.

L'expérience rwandaise montre que l'organisation collective peut tout à fait renforcer les capacités des femmes en mobilisation et lobbying. En 1996, des femmes du Parlement rwandais ont formé un groupe multipartiste, le Forum des femmes parlementaires (FFRP), rassemblant toutes les femmes membres du Parlement – chambre basse et chambre haute confondues –, tant celles présentées par des partis politiques que celles élues au « suffrage féminin »<sup>5</sup>. Elles ont collaboré au-delà des clivages politiques sur des questions communes aux femmes, notamment la mobilisation au nom des femmes rwandaises et le renforcement des capacités de ses membres. Ces dernières années, le FFRP s'est de plus en plus intéressé aux responsabilités législatives et aux services aux administrés : il étudie les lois existantes et propose des amendements pour modifier les statuts discriminatoires, examine les projets de loi sous une perspective de genre, organise des réunions et dispense des formations avec des groupes de femmes afin de sensibiliser la population sur des questions juridiques. L'un des hauts faits du FFRP a

- 1 Elizabeth Powley, *Rwanda: The Impact of Women Legislators on Policy Outcomes Affecting Children and Families*. Document de fond préparé pour The State of the World's Children 2007, décembre 2006, 4.
- 2 Union interparlementaire, *Les femmes dans les parlements : 1945-1995, Étude statistique mondiale*. Genève, Union interparlementaire, 1995.
- 3 Union interparlementaire, *Les Femmes dans les parlements nationaux*. Union interparlementaire, <http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm> (dernière consultation : lundi 9 mars 2009).
- 4 BBC News, *Women to Rule Rwanda Parliament*. BBC News Front Page, 17 septembre 2008, <http://news.bbc.co.uk/80/2/hi/africa/7620816.stm> (dernière consultation : 9 mars 2009).
- 5 Elizabeth Powley, *Rwanda: The Impact of Women Legislators*, 6.

## RWANDA

Femmes parlementaires et reconstruction au  
lendemain d'un conflit

été son application des processus consultatifs – tant en interne qu'en externe – avec les mandants et d'autres organisations de femmes. Les Collectifs pro-femmes Twese Hamwe (quarante et une associations différentes), le Groupe de femmes dirigeantes rwandaises, le Conseil national des femmes et le ministère de la Promotion du genre et des femmes, par exemple, sont tous des partenaires actifs du FFRP.

Ci-dessous figure une liste de quelques-unes des réalisations du FFRP et de ses partenaires :

- Un projet de loi sur la violence sexiste, adopté par le Parlement rwandais le 3 août 2006. La loi sur la prévention, la protection et la punition de toute violence sexiste définit la violence sexiste et traite des crimes commis durant le génocide, mais aussi dans l'actualité. Elle identifie différents types de violence sexiste à l'encontre de femmes, d'enfants et d'hommes et incrimine en particulier la polygamie comme cause de violence. En outre, pour la première fois en droit rwandais, la loi impose une définition juridique du viol d'une femme adulte et prescrit les sentences correspondantes<sup>6</sup>.
- La loi de 1999 sur les régimes matrimoniaux, les libéralités et les successions. Cette loi a établi, pour la première fois, le droit des femmes à hériter de terres. Des femmes parlementaires ont travaillé en étroite concertation avec le ministère de la Condition féminine et des organisations de femmes de la société civile.
- La loi de 2001 sur les droits et la protection de l'enfance contre la violence. Cette loi définit l'enfant comme une personne âgée de moins de dix-huit ans et expose les droits et les responsabilités des enfants. Elle criminalise le meurtre, le viol, l'utilisation d'enfants pour des « actes déshumanisants », l'exploitation, la négligence et l'abandon et le mariage forcé ou prématuré (avant l'âge de 21 ans).

Ces trois lois majeures ont été rendues possibles par l'intervention et l'engagement de femmes parlementaires, grâce à des études intensives conduites dans le pays et à la consultation de femmes locales quant au type de menaces sécuritaires pesant sur elles et leurs enfants. Le processus ayant conduit à l'adoption de la loi sur la prévention, la protection et la punition de toute violence sexiste illustre l'approche participative du FFRP :

- Avec le soutien du Programme de développement des Nations Unies, en 2005, le FFRP a engagé deux consultants locaux pour mobiliser des organisations de la société civile et des experts autour des questions de violence sexiste. Un questionnaire sur la violence sexiste a été diffusé. Le rapport des consultants a servi de point de départ à une conférence nationale sur la violence sexiste.
- En octobre 2005, au cours de cette conférence de deux jours, les participants ont débattu des questions de violence sexiste au Rwanda et ont formulé un ensemble de recommandations pour dessiner le cadre d'une nouvelle loi. Des discussions avec des experts et des juristes ont été diffusées dans toutes les provinces, à la télévision et à la radio.
- Après la conférence nationale, des membres du Parlement sont retournés dans leur circonscription pour discuter de la violence sexiste avec leurs administrés, leur expliquant le processus d'élaboration de politique et sollicitant leurs opinions. Sur cent six parlementaires, soixante-seize ont pris part à ce processus, dont la moitié d'hommes environ. Des parlementaires se sont également mis en coordination avec le Conseil national des femmes pour convoquer de vastes groupes de discussion réservés aux femmes.
- En décembre 2005, les consultants ont remis leur document de politique stratégique au

<sup>6</sup> Elizabeth Pearson, *Demonstrating Legislative Leadership: the Introduction of Rwanda's Gender-Based Violence Bill*. Washington D.C., Hunt Alternatives Fund, 2008.



## RWANDA

Femmes parlementaires et reconstruction au  
lendemain d'un conflit

FFRP. Le FFRP a alors formé un comité consultatif composé d'hommes et de femmes, dont des femmes parlementaires, des représentants du ministère de la Justice, la police nationale, la société civile et la communauté juridique.

- En août 2006, le FFRP a soumis le projet de loi à l'approbation du Parlement<sup>7</sup>.

Au-delà de l'enceinte parlementaire, le Gouvernement rwandais a pris des mesures pour traiter la problématique du genre dans le cadre de la reconstruction post-conflit, notamment en créant un ministère consacré à l'autonomisation des femmes et à l'élaboration d'une politique nationale d'égalité des sexes. Cela a permis de placer la question du genre parmi les trois priorités du processus d'examen de la stratégie de réduction de la pauvreté. Le Gouvernement rwandais a également financé une vaste étude sur les différents aspects des désavantages fondés sur le sexe. Les résultats ont nourri des débats dans tous les ministères et services gouvernementaux sur les obstacles à l'égalité des sexes et les manières de les surmonter. Ainsi, le ministère de l'Agriculture s'est engagé à accroître le nombre de femmes concernées par ses programmes de vulgarisation, le ministère de l'Éducation s'efforce d'améliorer les taux de rétention de filles dans les écoles, les gouvernements provinciaux tentent de promouvoir la représentation des femmes dans les processus décisionnels locaux et des exercices de budgétisation sensible au genre sont employés pour inciter les fonctionnaires à traduire des décisions politiques en actions concrètes par l'affectation des ressources<sup>8</sup>.

7 Ibid., 21-22.

8 UNIFEM, *Report of the Learning-Oriented Assessment of Gender Mainstreaming and Women's Empowerment Strategies in Rwanda*. 2-12 septembre 2002, Kigali, UNIFEM, 2002. Initialement cité par Sanam Naraghi Anderlini et Judith El-Bushra, *Post-conflict Reconstruction*, in *Inclusive Security, Sustainable Peace: A Toolkit for Advocacy and Action*. Londres, International Alert, 2003, 130.

## AFGHANISTAN

## Accroître la représentation des femmes dans les parlements par un système de quotas

La chute des talibans en 2001 a été saluée comme offrant aux femmes afghanes la chance de reconquérir leur place dans la vie publique et de participer au développement du pays après dix années d'exclusion systématique. Depuis lors, il y a eu un certain nombre de résolutions et de politiques progressistes appelant à l'inclusion des Afghanes dans les processus de paix et de reconstruction, ainsi qu'à la protection des femmes en Afghanistan<sup>1</sup>. La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, par exemple, a été signée sans réserve en 2003.

La nouvelle constitution afghane, adoptée en 2003, garantit des droits égalitaires aux femmes et leur inclusion formelle dans les processus décisionnels politiques. D'après l'article 83, deux candidates au moins de chaque province doivent être élues au Parlement. En 2007, suite aux résultats des élections de 2005, soixante-huit femmes, représentant environ 27 % des 249 membres de la Wolesi Jirga, ont été élues. Outre ces quotas parlementaires, la création du ministère de la Condition féminine, la canalisation d'une aide substantielle des donateurs vers des programmes propres aux femmes et, surtout, le retour des femmes aux universités, aux écoles et aux charges gouvernementales sont autant de nouveautés qui marquent une nouvelle ère. Des efforts ont également été déployés pour inclure les femmes aux prises de décisions de niveau communautaire – par exemple, par la création de Conseils communautaires de développement dans le cadre du programme de solidarité nationale.

Quoique la nouvelle constitution ait renforcé les droits des femmes afghanes, tant sur le plan social qu'au niveau politique, il reste encore beaucoup à faire pour que ces droits soient pratiqués, appliqués et respectés. Le Parlement afghan n'en étant encore qu'à ses premiers balbutiements, il reste de nombreux obstacles à la mobilisation, à la participation et à l'influence politiques des femmes. Les femmes ont du mal à faire entendre leurs problèmes au niveau politique et à accéder aux forums décisionnels<sup>2</sup>. Le rôle de leadership des femmes au Parlement est négligeable et les femmes membres du Parlement ne reçoivent qu'un piètre soutien de la part de leurs collègues masculins. Même si des femmes parlementaires sont souvent invitées à des réunions pour parler de la situation des femmes en Afghanistan, il leur est rarement demandé de parler de finances publiques, de lutte contre la drogue, de sécurité ou de terrorisme<sup>3</sup>.

Pour combler ces lacunes, un certain nombre de programmes a été conçu pour répondre à la nécessité d'inclure les femmes à la réforme juridique, à l'autonomisation économique et à la gouvernance nationale et locale. Ces programmes permettent aux femmes d'acquérir par la formation des compétences administratives et techniques, de leur offrir des débouchés dans des activités génératrices de revenus et de faire entendre leur voix par le biais de consultations<sup>4</sup>.

1 International Crisis Group, *Afghanistan: Women and Reconstruction*. Rapport ICG Asie n° 48, 2003.

2 Kaja Borchgrevink, Helga Hernes et Ingeborg Haavardsson, *Peacebuilding in Afghanistan: How to Reach the Women*. Oslo, International Peace Research Institute, 2008, 7.

3 Borchgrevink, et al., *Peacebuilding in Afghanistan*, 8.

4 UNIFEM, *Gender Advocacy in Afghanistan*. UNIFEM Newsletter, septembre et novembre 2005, <http://www.ravalnet.org/ravalmedia/radialnet/veudones/cosillas/Women%20War%20Peace%20-%20Gender%20Profile%20-%20Afghanistan.htm> (dernière consultation : 9 mars 2009).

## Supports de formation supplémentaires

Afkhami, Mahnaz, Ann Eisenberg et Haleh Vaziri, **Leading to Choices: A Leadership Training Handbook for Women**. Women's Learning Partnership for Rights, Development and Peace, 2001.

<http://www.learningpartnership.org/docs/engltcmanual.pdf>

Bridge, **Gender & Budgets: Cutting Edge Pack**, 2003,

<http://www.undp.org/women/CD-Gender-and-Budgets-2004/>

DCAF et Union interparlementaire, **Contrôle parlementaire du secteur de la sécurité : principes, mécanismes et pratiques**, 2003 (en 34 langues).

[http://se2.dcaf.ch/serviceengine/Files/DCAF/25289/ipublicationdocument\\_singledocument/9B5412A6-ACE6-4514-ABAE-93C9F7543484/fr/ipu\\_hb\\_francais.pdf](http://se2.dcaf.ch/serviceengine/Files/DCAF/25289/ipublicationdocument_singledocument/9B5412A6-ACE6-4514-ABAE-93C9F7543484/fr/ipu_hb_francais.pdf)

PNUD, **Training Manual for Gender Sensitive Budgeting**, 2004.

[http://www.undp.org/women/japan/documents/gsb\\_training\\_manual/gsb\\_training\\_manual\\_eng.doc](http://www.undp.org/women/japan/documents/gsb_training_manual/gsb_training_manual_eng.doc)

PNUD, **Designing Inclusive and Accountable Local Democratic Institutions: A Practitioner's Guide**, 2008.

<http://regionalcentrebangkok.undp.or.th/practices/governance/decentralization/documents/LDIbook.pdf>

UNIFEM et FNUAP, **Gender Responsive Budgeting in Practice: A Training Manual**, 2006.

[http://web.unfpa.org/upload/lib\\_pub\\_file/687\\_filename\\_gender\\_manual\\_eng.pdf](http://web.unfpa.org/upload/lib_pub_file/687_filename_gender_manual_eng.pdf)

Wehner, Joachim et Winnie Byanyima, **Parliament, the Budget, and Gender**, Union interparlementaire, Institut de la Banque mondiale, UNIFEM et PNUD, 2004.

[http://www.ipu.org/PDF/publications/budget\\_en.pdf](http://www.ipu.org/PDF/publications/budget_en.pdf)

World IWCA et FNUAP, **Empowering Young Women to Lead the Change**, 2006.

[http://www.worldywca.org/world\\_ywca/communications/resources/empowering\\_young\\_women\\_to\\_lead\\_change](http://www.worldywca.org/world_ywca/communications/resources/empowering_young_women_to_lead_change)